

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

JUIN 2013



www.ca-briepicardie.fr*

CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL BRIE PICARDIE

500, rue Saint-Fuscien - 80 095 AMIENS Cedex 3

Société coopérative à capital variable agréée en tant qu'établissement de crédit

RCS AMIENS 487 625 436

218

AGENCES DE PROXIMITÉ

7

PÔLES PROFESSIONNELS

2

PÔLES HABITAT

1

AGENCE HABITAT À DISTANCE

2

AGENCES CRÉDIT AGRICOLE EN LIGNE (CAEL)

5

AGENCES BANQUE PRIVÉE

5

CENTRES D'AFFAIRES ENTREPRISES

1

CENTRE D'AFFAIRES PROMOTION IMMOBILIÈRE



1 050 628

CLIENTS

190 488

SOCIÉTAIRES

90

CAISSES LOCALES

18

ADMINISTRATEURS DE LA CAISSE RÉGIONALE

962

ADMINISTRATEURS DE CAISSES LOCALES

2
POLES INSTITUTIONNELS ET ASSOCIATIONS

1
AGENCE GESTION DE LA RELATION À DISTANCE (GRD)

1
CENTRE D'AFFAIRES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES

1
AGENCE ASSURANCES



au 30 juin 2013

Sommaire

1. Rapport d'activité	5
1.1. La relation client au service du développement	6
1.2. La Responsabilité Sociétale des Entreprises	9
1.3. Les résultats financiers	16
1.4. La gestion des risques et les dispositifs de contrôle interne	17
1.5. La structure financière	24
1.6. Les perspectives	25
2. Comptes consolidés au 30 juin 2013	27
3. Déclaration du Responsable	85
4. Rapport des commissaires aux Comptes	87

Le contexte économique et financier

Le 1^{er} semestre 2013 s'est déroulé dans un contexte économique difficile en France et en zone euro.

Avec une croissance nulle sur les six premiers mois de l'année, la France pourrait ne pas échapper à une récession en 2013 (- 0,1 % pour l'INSEE et - 0,2 % pour le FMI). Sur la zone euro, la Banque Centrale Européenne (BCE) revoit à la baisse ses prévisions avec une contraction du Produit Intérieur Brut (PIB) 2013 à - 0,6 %.

Dans cet environnement atone, le taux de chômage a enregistré des plus hauts historiques pour atteindre 11 % en France et 12,2 % sur la zone euro. Selon l'INSEE cette situation pourrait s'aggraver d'ici la fin de l'année avec une progression de 0,1 % par trimestre.

L'inflation à un an ressort à 0,8 % au mois de juin, le ministère de l'économie et des finances annonçant, pour 2013, une prévision revue en baisse à 1,2 %. Dans ce contexte économique au ralenti, la France devrait enregistrer, en fin d'année, un déficit public autour de 4 % du PIB par rapport à une prévision de 3 %. Compte tenu de la détérioration économique et du risque de récession, la commission européenne accorde deux ans supplémentaires à la France pour revenir au niveau des 3 %. Par ailleurs le coût du financement de la dette augmente. Le rendement de l'OAT 10 ans est passé de 2,25 % au 31 décembre 2012 à 2,37 % en juin 2013, après avoir connu un point bas à 1,67 % en mai.

La Banque Centrale Européenne (BCE) et la Réserve Fédérale des Etats-Unis (FED) ont maintenu, sur le 1^{er} semestre 2013, leurs politiques monétaires très accommodantes, avec d'une part des taux directeurs compris entre 0 % et 0,25 % pour la FED et 0,50 % pour la BCE, et, d'autre part, par l'utilisation d'outils non conventionnels.

Ainsi, la FED a maintenu son programme de rachat de titres du trésor (Quantitative Easing) dans le but d'abaisser durablement les taux à long terme. De son côté, la BCE s'est dotée fin 2012 d'un programme d'intervention sur les marchés obligataires des dettes souveraines (Outright Monetary Transactions - OMT).

Au constat d'un niveau d'inflation bas et d'un taux de chômage élevé dans la zone euro, Mario Draghi, Président de la BCE, a annoncé le maintien d'une politique accommodante en précisant le rôle clé joué par l'OMT dans la stabilisation de la zone euro, bien que non encore actionné à ce jour.

L'action des banques centrales a généré une forte volatilité sur le marché des changes avec une parité EUR / USD et une parité EUR / JPY (Yen) qui ont oscillé respectivement entre 1,27 et 1,36 et 113 et 133.

L'annonce du Président de la FED, Ben Bernanke, le 20 juin dernier, d'un probable ralentissement par la FED de ses achats d'obligations en fin d'année, sous réserve que l'économie américaine se redresse et que le nombre de chômeurs soit en baisse, a fait rentrer les marchés financiers dans une nouvelle ère. Le 2nd semestre sera caractérisé par une plus forte volatilité sur les marchés financiers, avec une sensibilité accrue aux divergences économiques et monétaires par grandes zones géographiques.

1. RAPPORT D'ACTIVITÉ

1.1. La relation client au service du développement

Le renforcement des contraintes économiques et réglementaires conduit la Caisse Régionale à s'adapter à un nouveau modèle économique et à innover. L'ère du numérique ayant changé le comportement des clients, la Caisse Régionale se doit de trouver les solutions permettant de répondre à leurs nouvelles exigences. En modernisant son système d'informations NICE les 16 et 17 mars derniers, elle pose les bases d'un fonctionnement digital. Ainsi les espaces internet ont entièrement été refondus et l'application de banque en ligne repensée pour intégrer les nouveaux systèmes de commercialisation des produits financiers.

Les centres de contacts multimédias ont été fortement modernisés pour intégrer les dernières générations de moteurs de routage des flux multicanaux (Conversations téléphoniques entrantes et sortantes, mail entrants et sortants...)

Les processus de souscription intégrant déjà la signature électronique sur internet, vont pouvoir proposer de nouveaux modes de finalisation tels que la vente par enregistrement : l'enregistrement de la conversation fait foi de contractualisation.

Le choix du canal de souscription, à la main du client devient une réalité et s'amplifiera encore dans les mois à venir. Ainsi, dans le domaine de l'assurance, il est désormais possible de démarrer les souscriptions sur un canal (internet, téléphone, agence) puis de le poursuivre sur un autre pour enfin contractualiser en agence, ou sur internet, la proposition étant déposée par un conseiller pour signature en ligne.

Les évolutions à venir favoriseront un rapprochement important du poste de travail du conseiller et du client incluant alors intégralement le multicanal dans l'ensemble de la relation bancaire.

Fil service



0 969 392 392

appel non surtaxé

Internet Mobile



m.ca-briepicardie.fr

Tarif en vigueur, hors frais de communication

Internet



www.ca-briepicardie.fr

{coût de la communication au tarif en vigueur selon opérateur}

Tous nos points communs sur :

onseressemble.com



Accédez au site mobile



Accédez au site internet

1.1.1. L'accompagnement des marchés

Des attentes orientées vers la protection, la personnalisation et l'utilité client

Pour répondre aux besoins des clients, sans cesse grandissants en termes de protection, la Caisse Régionale a élargi sa gamme de produits et de services et a affirmé son professionnalisme par son conseil face aux évolutions législatives et réglementaires, notamment fiscales.

En ce début d'année, des entretiens épargne ont ainsi été proposés aux clients soucieux de connaître les évolutions fiscales. Parallèlement, sur les trois départements, des réunions de présentation de la nouvelle Loi de Finances 2013 et ses impacts sur le patrimoine des clients ont connu un vif succès.

S'agissant de la gamme épargne, la Caisse Régionale a mis en avant les grandes familles de placement qui répondent aux attentes de sécurité : les dépôts à terme, l'épargne logement et les livrets. L'assurance vie a également été mise en avant avec notamment des offres de taux garantis permettant de récompenser la fidélité des clients. Enfin, la gamme de produits de prévoyance a été associée aux produits d'épargne pour répondre aux besoins qu'ont les clients de protéger leurs proches.

Face à une recrudescence de cambriolages sur le territoire, l'offre de télésurveillance à permis de proposer une solution, à la fois complémentaire à l'assurance habitation et rassurante pour les clients. Cette dernière a par ailleurs évolué en 2013, pour proposer une nouvelle offre habitation, plus complète et permettant d'offrir une réponse modulable et personnalisable selon les besoins de chaque client.

La personnalisation est une volonté affichée de 2013, avec notamment la mise en marché du Compte à Composer (CAC) qui remplace le Compte Service. Il s'agit d'offrir toute une palette de services de la banque au quotidien avec six formules correspondant aux différents univers de besoins, au choix du client. Le CAC allie ainsi souplesse, évolutivité et dégressivité tarifaire pour répondre à une ambition de satisfaction client.

L'accompagnement des Jeunes, porteurs de projets et d'avenir pour le territoire

Le développement d'une offre à l'étranger réservée à la clientèle jeune, a permis à la Caisse Régionale d'être plus proche des jeunes et de leurs projets. Les voyages à l'étranger sont des éléments forts de la vie étudiante en termes d'intégration et de relation. Le Crédit Agricole Brie Picardie, de par son offre et son accompagnement, développe également son réseau dans les universités en participant notamment à des journées d'inscriptions mais aussi des journées portes ouvertes.

Par ailleurs, le programme des avantages liés à la carte bancaire Mozaïc dédiée aux 12-25 ans s'étoffe en offrant, en plus des avantages nationaux en partenariat avec M6, de nouveaux avantages chez nos partenaires sur les trois départements. Les besoins et centres d'intérêts des jeunes sont ainsi couverts : cinéma, bowling, restauration rapide, parc d'attractions, voyages...

mozaïc | **M6**



L'accessibilité et la rapidité d'accès de la banque aux clients sont aujourd'hui essentielles, de même que la proposition de services et d'offres personnalisés, adaptés à chaque typologie de clientèle.

Une réponse toujours adaptée aux univers de besoins des professionnels

La conquête de nouveaux clients professionnels se poursuit et ce malgré un ralentissement des créations. Le marché est toujours porté par la reprise/transmission, notamment dans les secteurs du commerce et les activités de professions libérales. Comme le confirme la tendance nationale, avec une baisse plus marquée de la demande de crédit des professionnels et des TPE, les investissements de développement demeurent limités. Les investissements se cantonnent au remplacement des matériels. La trésorerie des professionnels dans certains secteurs reste sous tension. Si dans son ensemble le marché de taux est favorable, et la présence du Crédit Agricole Brie Picardie confirmée sur son territoire auprès des partenaires locaux, des chambres consulaires, des plateformes d'initiatives locales, ils n'ont cependant pas permis d'endiguer le tassement de l'activité crédit, les réalisations de crédit à moyen et long terme s'élevant à 81,5 millions d'euros. Enfin, ce 1^{er} semestre a vu le lancement du « compte à composer professionnel », service proposant un équipement adapté aux spécificités de l'activité de chacun, et contractualisant la relation bancaire du professionnel avec le Crédit Agricole. Le compte à composer est déjà récompensé par le Label d'excellence 2013 des Dossiers de l'Epargne, pour sa souplesse et sa transparence.

Une activité soutenue grâce à des marchés porteurs

En cette première partie d'année, la Caisse Régionale a profité de la conjoncture très favorable sur le marché de l'agriculture. Les exploitations sur le territoire de la Caisse Régionale ont été épargnées par les problèmes climatiques qu'ont pu rencontrer la Bourgogne ou l'est de la France. Seul le secteur du maraîchage et de l'horticulture a fortement ressenti les effets météorologiques du printemps.

La conjoncture laitière, un peu moins favorable, a peu pesé pour le moment sur l'encours d'épargne ou sur la demande de crédits qui reste très soutenue pendant ce 1^{er} semestre. Le taux de créances douteuses et litigieuses, qui mesure le niveau de risque, demeure à des niveaux très modérés.

Les Collectivités Publiques sous contrainte de financement

Avec la crise économique qui persiste, les Collectivités Publiques doivent veiller à maintenir leurs fragiles équilibres budgétaires alors que les recettes fiscales sont menacées. De plus, et au-delà de l'obligation qui leur est faite de réaliser des investissements de mise aux normes ou de sécurisation, la visibilité qu'elles ont de l'organisation administrative des territoires et de leur financement global reste limitée.

Ainsi, fort logiquement en période d'incertitudes, la baisse du nombre de demandes de financements a été importante au cours du 1^{er} semestre 2013, accentuée par une année pré-électorale peu propice aux investissements des communes. Parallèlement, l'environnement bancaire s'est assoupli avec moins de contraintes de liquidité affichée par les établissements bancaires et donc des financements plus accessibles.

Dans ce contexte particulièrement complexe, le nombre de réalisations de financements d'investissements au Crédit Agricole Brie Picardie est quasiment stable au 1^{er} semestre 2013 : cela traduit une bonne dynamique de l'activité de financement des Collectivités Publiques au sein de la Caisse Régionale reposant à la fois sur la présence commerciale renforcée auprès des élus, mais également sur la recherche constante de solutions de financement innovantes : enveloppes BEI eaux et assainissement, HQE, enveloppes BDCE pour les EHPAD, 3^{ème} enveloppe CA-Assurances...

Pour le 2nd semestre de l'année, le Crédit Agricole Brie Picardie entend maintenir ses performances commerciales, mais reste en même temps très attentif à l'évolution de la situation financière des Collectivités Publiques de son territoire.

Des spécialistes au service de l'Economie Sociale et Solidaire

Un an après sa création, le pôle Grandes Associations du Crédit Agricole Brie Picardie poursuit son développement auprès des plus grandes associations du secteur de l'Economie Sociale et Solidaire.

Constituée de spécialistes du secteur et en parfaite synergie avec le réseau des agences de proximité de la Caisse Régionale, l'équipe répond aux besoins spécifiques des structures de taille importante. Pour renforcer son efficacité, le pôle Grandes Associations a été intégré au réseau déjà en charge des Collectivités Publiques et du Logement Social.

En complément, il travaille à la mise en place de partenariats commerciaux et bancaires avec des fédérations départementales ou régionales d'associations pour être encore plus présent sur le territoire de la Caisse Régionale.

Les premiers mois d'activité ont permis de concrétiser de belles opérations (entrée en relation avec l'association AMJ, PEP 80, OCCE, divers OGEC...) attestant ainsi de la pertinence du positionnement commerciale de cette structure.

La Caisse Régionale consolide sa position sur le marché des Entreprises

La conjoncture économique de ce 1^{er} semestre est restée atone et les dirigeants des entreprises ont gardé une politique d'investissement prudente. Aussi, la Caisse Régionale a octroyé près de 67 millions d'euros de financements à moyen et long terme sur le 1^{er} semestre 2013. Ces nouveaux concours sont assortis de conditions financières favorables puisque les taux des financements des Entreprises sont à un plus bas historique.

L'encours d'épargne d'entreprises confiée au Crédit Agricole Brie Picardie reste à un niveau élevé, permettant à la Caisse Régionale de garder intactes ses ambitions de développement sur ce marché et de renforcer son offre de financements destinés à couvrir les besoins de trésorerie avec le préfinancement du Crédit Impôt Compétitivité Emploi.

Sur le plan réglementaire, la généralisation des virements et des prélèvements européens dits SEPA (Single Euro Payments Area) doit s'achever d'ici le 1^{er} février 2014. Afin de tenir cette échéance, une équipe de spécialistes des flux financiers proposent un accompagnement personnalisé à l'ensemble de la clientèle de PME.

Une proximité renforcée grâce à de fortes synergies avec les partenaires

Avec ses cinq agences, la Banque Privée couvre un périmètre géographique lui permettant d'assurer un développement harmonieux auprès de la clientèle patrimoniale et des dirigeants d'entreprises.

Dans l'Oise, c'est à Beauvais et à Senlis que les équipes de conseillers privés apportent leurs savoir-faire et expertise. Dans la Somme, l'agence Banque Privée est installée au siège d'Amiens. En Seine et Marne, les conseillers privés sont répartis sur deux sites, à savoir, Bussy Saint Georges, en plein cœur du développement de Marne la Vallée, et à Fontainebleau.

Forts du développement des relations avec les experts comptables et les notaires, en 2013, de nombreux clients et prospects ont pu participer aux conférences données sur le thème riche et fourni de la Loi de Finances 2013. Ces réunions d'informations, qui ont fourni un échange de qualité avec un public averti, se sont déroulées en partenariat avec la chambre des notaires sur l'Oise, avec l'ordre des experts comptables, la chambre des notaires de Seine et Marne et la chambre de commerce et d'industrie.

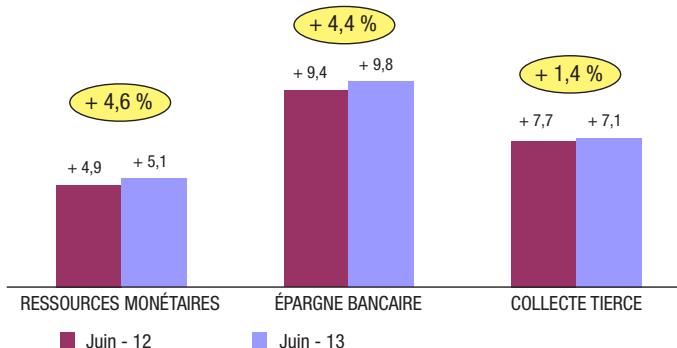
Les conseillers privés sont depuis sollicités régulièrement pour apporter leur expertise sur la réglementation et la fiscalité, en évolution, afin d'accompagner les clients et prospects dans leurs projets de constitution et de transmission du patrimoine privé et professionnel.

1.1.2. L'activité

La collecte : les ressources de la Caisse Régionale

Les encours de collecte s'élèvent à 22,0 milliards d'euros, en hausse de 3,5 % sur un an, évolution portée principalement par la hausse de l'épargne bancaire et des ressources monétaires.

Encours de collecte au 30 juin 2013 : 22,0 milliards d'euros (+ 3,5 %)



Les ressources monétaires à 5,1 milliards d'euros progressent de 226,0 millions d'euros sous l'effet d'un accroissement de 5,4 % des encours de dépôts à vue, et d'une augmentation de 3,1 % des encours de comptes à terme.

L'épargne bancaire progresse de 4,4 % pour s'établir à 9,8 milliards d'euros au 30 juin 2013. Les encours sur livrets, principale constituante, atteignent 4,3 milliards d'euros et sont en croissance de 10,0 %, portés par les encours de livrets A et de livrets de développement durable qui ont bénéficié d'une hausse de leurs plafonds. Les encours d'épargne logement sont parallèlement en progression de 2,1 %, alors que les autres encours d'épargne, intégrant les obligations Crédit Agricole S.A. et les Plans Epargne Populaire, baissent de 1,7 %.

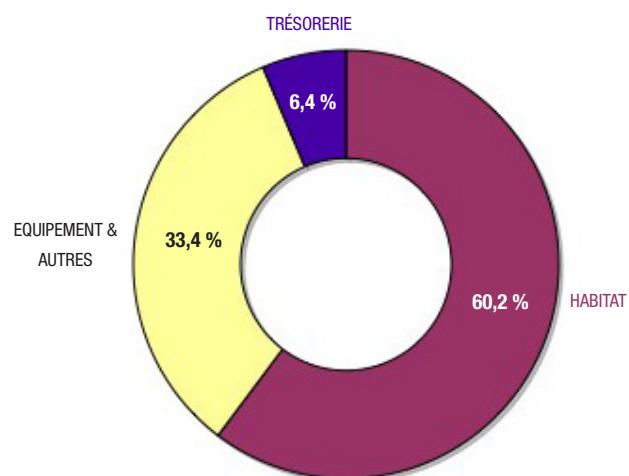
Enfin, la collecte pour compte de tiers, principalement Prédica et Amundi, est en accroissement de 1,4 % sur un an, portée par la hausse de 2,8 % des encours d'assurance-vie.

Les crédits : les emplois de la Caisse Régionale

Ces ressources permettent à la Caisse Régionale d'apporter son soutien aux acteurs locaux en répondant à leurs besoins de financement. Les réalisations de crédits à l'habitat à moyen et long terme sont en hausse de 17,5 % par rapport au 30 juin 2012. De même, le montant des réalisations octroyées aux clients agriculteurs a progressé, avec une hausse de 4,5 %, sur cette même période. A l'inverse, les incertitudes sur les perspectives de croissance pèsent toujours sur les investissements d'équipement.

Au global, et avec plus de 813 millions d'euros de nouveaux crédits octroyés sur le 1^{er} semestre 2013, les encours de crédits s'établissent à près de 15,3 milliards d'euros, en baisse de 4,2 %.

Structure des encours de crédits au 30 juin 2013



L'augmentation favorable du niveau de collecte bilancielle conjuguée à la baisse d'encours de crédits entraîne une amélioration continue de la liquidité de la Caisse Régionale, qui se traduit par un ratio crédits / collecte de 117,1 % au 30 juin 2013, contre 125,2 % au 30 juin 2012.

37,3 Mds €
d'encours gérés

Les services et l'assurance

De par sa présence territoriale caractérisée par un réseau d'agences dense et diversifié (agences traditionnelles et spécialisées), le Crédit Agricole Brie Picardie a accueilli plus de 20 600 nouveaux clients sur le 1^{er} semestre 2013. La Caisse Régionale compte près de 424 000 comptes services et « compte à composer » en stock au 30 juin.

L'activité sur les moyens de paiement, quant à elle, se caractérise par un nombre d'opérations de retrait proche de 7,6 millions d'euros, et près de 40,1 millions d'euros d'opérations de paiement réalisés sur ce 1^{er} semestre. Par ailleurs, pour répondre aux attentes et aux besoins de la clientèle, la Caisse Régionale propose une gamme diversifiée d'offres et de produits d'assurances. Sur le marché des particuliers, le nombre de contrats d'assurances automobiles et habitation en portefeuille enregistre un

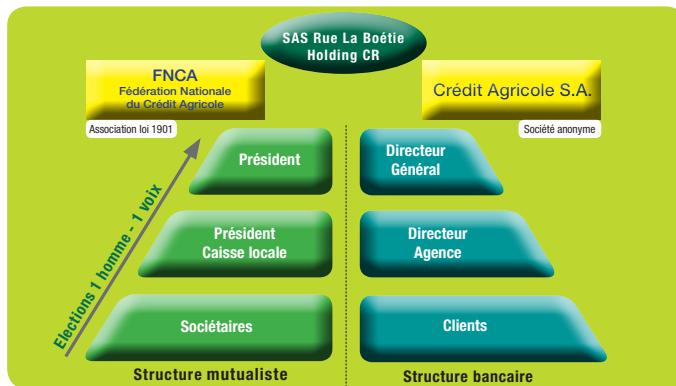
développement de 4,2 % sur un an. En parallèle, le nombre d'assurances dommages (IARD) sur le marché des agriculteurs et des professionnels est en hausse de 8,4 %.

Au global, les activités d'assurance dommages et prévoyance se développent encore, avec un accroissement du nombre de contrats en cours de 2,0 % par rapport au 30 juin 2012.

1.2. La Responsabilité Sociétale des Entreprises

1.2.1. La Gouvernance

1.2.1.1. Le fonctionnement d'une entreprise mutualiste



Le Crédit Agricole est une banque mutualiste donc une banque coopérative, dans laquelle les sociétaires ont la double qualité d'usager (client déposant ou emprunteur) et de propriétaire (participant à la gouvernance). Contrairement aux banques sous le régime des sociétés anonymes, les décisions prises en Assemblée Générale le sont suivant le principe « un homme, une voix », et non une action, une voix.

Etre sociétaire, c'est détenir au moins une part sociale. Chaque année, les sociétaires sont convoqués en Assemblée Générale ordinaire ou extraordinaire et votent les résolutions proposées, notamment le renouvellement des Administrateurs de Caisse Locale, élus pour trois ans. A l'issue de l'Assemblée Générale, les Administrateurs élus ou réélus, se réunissent en Conseil d'Administration pour élire le Président et le ou les vice-Présidents qui représentent l'ensemble des sociétaires de ladite Caisse Locale.

Chaque année, l'ensemble des Présidents de Caisse Locale est convoqué à l'Assemblée Générale de la Caisse Régionale pour élire les Administrateurs de ladite Caisse. Les Administrateurs de la Caisse Régionale se réunissent en Conseil d'Administration pour élire le Président, les vice-présidents et les membres du bureau.

L'Administrateur s'engage dans la vie et la gestion de sa Caisse Locale et contribue aux décisions de cette dernière. Elu par ses pairs, il se doit d'être à l'écoute de son environnement local. Il respecte les clauses du secret bancaire : tout manquement engagerait sa responsabilité pénale.

Le Président de la Caisse Locale est avant tout un Administrateur. Il assure la gestion et l'animation de sa Caisse Locale en parfaite collaboration avec le secrétaire de la Caisse Locale, qui est aussi Directeur d'Agence.

Il assume la responsabilité globale des actions de son Conseil et participe aux actions relationnelles de l'agence auprès des acteurs locaux en y impliquant ses Administrateurs. A la demande du Conseil d'Administration de la Caisse Régionale, il participe à différentes instances : commissions, représentations extérieures ...

Le Conseil d'Administration de la Caisse Régionale est constitué de Présidents ou d'élus de Caisse Locale. Les membres sont nommés pour trois ans, néanmoins le mandat du Président est renouvelé chaque année. Il en va de même pour les Conseils d'Administration de Caisse Locale.

Le Conseil d'Administration de la Caisse Régionale se prononce sur les orientations stratégiques de l'entreprise et nomme le Directeur Général qui est le chef d'entreprise, dirigeant opérationnel de la banque.

1.2.1.2. La Gouvernance de la Caisse Régionale

Cadres de direction de la Caisse Régionale

Patrick CLAVELOU - DIRECTEUR GÉNÉRAL

Didier GOY - DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

Jean-Yves BATARD

Christophe GRIFFART

Jean-Louis HOUEL

Nathalie SIRVENT

Le Conseil d'Administration au 30 juin 2013

L'Assemblée Générale de la Caisse Régionale du 26 mars 2013 a élu 3 nouveaux administrateurs :

- Monsieur Hervé Bourronville, Président de la Caisse Locale de Noyon ;
- Madame Isabelle Garnot, vice-Présidente de la Caisse Locale de Nangis ;
- Madame Odile Salmon, Présidente de la Caisse Locale d'Ailly-sur-Noye.

Le Conseil d'Administration de la Caisse Régionale est ainsi composé de 18 Administrateurs : 15 hommes et 3 femmes, soit un taux de féminisation de 17 %.

Président	Guy PROFIT
Président Délégué	Denis DUBOIS
Vice-Président	Antoine BERTHE
Membres du bureau	Didier BOUCHER Roland COUVREUR Philippe DE WAAL Georges DUFOUR Patrice GREGOIRE Jean de LAMARLIERE
Autres membres	Bernard BIZOUARD Hervé BOURRONVILLE Jean-Pierre BRULIN Chantal FARCE Jérôme GARNIER Isabelle GARNOT Claude HERTAULT Bruno LEVESQUE Odile SALMON

Au cours du 1^{er} semestre 2013, le Conseil d'Administration s'est réuni à six reprises: les 25 janvier, 26 février, 26 mars, 30 avril, 24 mai et le 18 juin.

Le Bureau du Conseil d'Administration, composé de 9 Administrateurs, s'est réuni à quatre reprises : les 18 janvier, 12 février, 30 avril et le 11 juin.

1.2.1.3. La Gouvernance des caisses locales

La Caisse Régionale de Crédit Agricole Brie Picardie est constituée de 90 caisses locales.

Bilan du cycle des assemblées générales de caisses locales.

Lors des assemblées générales des caisses locales qui ont rassemblé plus de 15 000 participants au cours du 1^{er} trimestre, la Caisse Régionale a réaffirmé son engagement au service de son territoire en déclinant la thématique « Le Crédit Agricole Brie Picardie, acteur du développement de son territoire », offrant ainsi un moment riche d'échanges entre sociétaires et dirigeants.

57 nouveaux administrateurs ont été élus à l'occasion de ces assemblées générales : 35 hommes et 22 femmes soit un taux de féminisation de 39 % des nouveaux administrateurs.

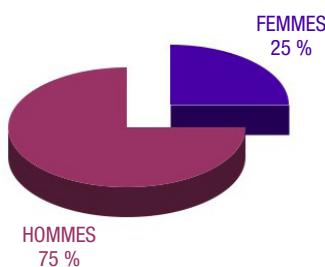
8 nouveaux Présidents de Caisse Locale ont été élus à l'issue de ce cycle d'assemblées générales :

- Madame Eliane Boutillier pour la Caisse Locale de Mouy
- Monsieur Bertrand Candelot pour la Caisse Locale de Ribécourt Compiègne
- Monsieur Hugues Deblock pour la Caisse Locale de Ham
- Monsieur Gilles Degroote pour la Caisse Locale de Beauvais Nivilliers
- Madame Nathalie Grégoire pour la Caisse Locale Uni Somme
- Madame Anne-Marie Pottiez pour la Caisse Locale Uni Oise
- Monsieur Gilles Taveau pour la Caisse Locale de Dammartin-en-Goële
- Monsieur Philippe Sanchez pour la Caisse Locale de Tournan- en- Brie.

Les caisses locales de Coulommiers et de Rebais ont fusionné au terme de leur Assemblée Générale extraordinaire tenue le 19 février 2013 pour former la Caisse Locale de Rebais et Coulommiers.

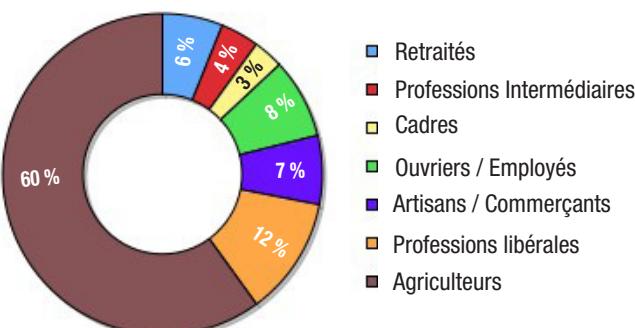
Cette nouvelle Caisse Locale est présidée par Monsieur Dominique Vivier.

La gouvernance des caisses locales est assurée par 962 Administrateurs : 722 hommes et 240 femmes (soit 24,9 %). Ainsi, le taux de féminisation est désormais de 24,9 % contre 23,6 % à l'issue du cycle d'Assemblées Générales de l'exercice précédent.



Elles sont présidées par 75 hommes et 15 femmes, soit un taux de féminisation de 17 %.

Répartition par catégories socio professionnelles



1.2.1.4. Le pilotage de la vie mutualiste

La vie mutualiste est pilotée par trois commissions exclusivement composées d'élus :

- La commission « Vie Mutualiste » dont le rôle est de faire des propositions sur les évolutions du sociétariat, le rôle des Administrateurs et des Conseils de caisses locales et enfin d'organiser le cycle annuel des Assemblées de caisses locales.
Cette commission est composée de 12 membres dont 2 femmes (17 %). Elle s'est réunie le 25 avril 2013.
- La commission « Formation et Communication » qui pilote le plan de formation des Administrateurs de Caisse Locale et la communication en direction des élus. Cette commission est composée de 12 membres dont 2 femmes (17 %) et s'est réunie le 25 avril 2013.
- La commission « Initiatives Locales » qui gère le Fonds d'Initiatives Locales. Ce fonds abondé à 50/50 par la Caisse Régionale et les caisses locales porte des projets qui visent à soutenir les initiatives des associations situées sur le territoire de la Caisse Régionale. Il intervient uniquement pour financer des dépenses d'investissement. Cette commission est composée de 15 membres dont 5 femmes (33 %). Elle s'est réunie le 9 avril 2013 et le 11 juin 2013.

1.2.1.5. L'évolution du sociétariat

Le nombre de sociétaires est passé de 192 345 au 31 décembre 2012 à 190 488 à fin juin 2013, soit une baisse de 1 857 sociétaires (- 1 %).

Fort de ce constat, et souhaitant réaffirmer ses fondements coopératifs et mutualistes, le Crédit Agricole Brie Picardie a initié sur le 2^{ème} trimestre 2013 une démarche de développement du sociétariat, passant par la souscription de Parts Sociales.

Aussi, le Conseil d'Administration du 30 avril a décidé l'émission de 50 millions d'euros par an de Parts Sociales, formalisée par la réalisation d'un prospectus d'Offre au Public de Parts Sociales, qui a été visé par l'AMF en date du 18 juillet 2013.

La Caisse Régionale inscrit ainsi ses ambitions dans le projet du Groupe Crédit Agricole, rappelé lors du Congrès de Bruxelles, au cours duquel, l'utilité, la performance et la modernité du modèle coopératif ont été soulignés.

1.2.1.6. Les enjeux et le pilotage RSE

Au 1^{er} septembre 2012, la Caisse Régionale a mis en place une fonction Développement Durable au sein de l'entreprise. Cette unité est composée de deux personnes dont une à temps plein sur cette activité. La fonction consiste à proposer, coordonner, suivre et diffuser les actions en interne. De plus, elle a en charge d'assurer la veille « RSE-Développement Durable », en échangeant avec les acteurs du Groupe Crédit Agricole (autres caisses régionales, Crédit Agricole S.A., la Fédération Nationale de Crédit Agricole), et différentes entités sur le territoire de Brie Picardie.

Durant le 1^{er} semestre de l'exercice 2013, la Caisse Régionale a mis en place un « Comité RSE » sous la présidence de Monsieur Didier Goy Directeur Général-adjoint. Ce comité s'est réuni par deux fois : les 18 avril et 12 juin 2013.

1.2.2. Economique

1.2.2.1. Les intérêts du client

Les Engagements Relationnels

Face aux mutations de la banque et de l'économie, le Crédit Agricole Brie Picardie réaffirme ses valeurs de proximité, d'accompagnement et de transparence à travers la mise en œuvre de trois preuves illustrant les Engagements Relationnels du Groupe Crédit Agricole.

L'engagement Objectivité

Parce que proposer aux clients les solutions les plus adaptées est le cœur de métier des collaborateurs du réseau d'agences, le Crédit Agricole Brie Picardie s'engage à leur prodiguer des conseils personnalisés, au plus près de leurs intérêts, les collaborateurs n'ayant aucune incitation financière à proposer un produit plutôt qu'un autre.

L'engagement Transparence

Pour répondre au besoin de transparence des clients, la Caisse Régionale s'attache à rendre parfaitement accessible toutes les informations liées aux produits et services commercialisés. Pour une meilleure compréhension et pour en retenir l'essentiel, les principales caractéristiques du produit souscrit sont reprises dans une fiche explicative simplifiée appelée Mémo.

L'engagement Rétractation

Parce qu'il peut être utile de pouvoir changer d'avis, la Caisse Régionale offre aux clients la possibilité de se rétracter dans un délai de 30 jours après la signature du contrat. La liste des produits concernés est disponible en agence.

Au-delà de la qualité de l'offre, qui reste une condition nécessaire aux bonnes relations avec les clients, la dimension humaine, l'écoute, l'empathie, la compétence, la réactivité, la considération sont des facteurs discriminants. Conscient de l'importance de ces facteurs et de la place qu'il occupe sur son territoire, le Crédit Agricole Brie Picardie réaffirme plus que jamais son attachement à ses valeurs fondatrices. Il marque la différence, renforce la satisfaction client et intensifie la relation clientèle.

Le traitement des dysfonctionnements

Un outil est mis à la disposition de chaque collaborateur permettant de déclarer tout dysfonctionnement ayant un impact sur une agence ou sur un process.

Les services qualité et conformité déontologie se réunissent une fois par semaine pour recenser et analyser les dysfonctionnements déclarés.

L'objectif est d'identifier les différents risques : risque d'image, de non-conformité, réglementaire ou autre. Une synthèse est adressée à la Direction Générale.

Des mesures correctrices font l'objet d'une information et d'un suivi par les unités opérationnelles concernées en liaison avec le responsable du contrôle de la conformité jusqu'à la mise en place et la confirmation de leur bon fonctionnement.

La prise en charge des réclamations

Les coordonnées du service Qualité Clients sont à la disposition des clients sur tous les supports de communication afin de leur permettre de contacter aisément la Caisse Régionale.

L'agence reste l'interlocuteur privilégié des clients dans le cadre du traitement des réclamations de premier niveau.

Toutes les réclamations plus complexes, nécessitant l'intervention d'un service du siège ou du service Qualité Clients sont transmises au service Qualité Clients par le biais d'un outil de traitement dédié aux réclamations.

Tous les utilisateurs du système d'informations peuvent transmettre une fiche « Réclamaction » au service Qualité Clients. Chaque réclamation est

enregistrée et qualifiée grâce à des indicateurs précis permettant d'effectuer des analyses régulières. Le client reçoit sous deux jours un accusé de réception lui permettant de s'assurer de la bonne prise en charge de son dossier.

Conformément à la recommandation 2011-R-05 de l'ACP, l'analyse des réclamations doit se faire dans les meilleurs délais et la réponse au client doit s'effectuer dans un délai maximum de deux mois à compter de la date de réception de la réclamation.

Le nombre de réclamations au 1^{er} semestre 2013 s'élève à 922, en hausse de plus de 17 % par rapport au 1^{er} semestre 2012.

Le délai de traitement moyen de ces réclamations est de 17,5 jours.

1.2.2.2. Les produits et services

L'Investissement Socialement Responsable (ISR)

L'ISR est la traduction du développement durable pour les valeurs financières. Il se caractérise par l'intégration de critères extra financiers dits ESG : environnement, social, gouvernance.

La finance solidaire désigne des activités financées non cotées en Bourse choisies en fonction de leur forte utilité en matière de lutte contre l'exclusion, de cohésion sociale ou de développement durable.

Dans ce cadre, les fonds dits « solidaires » consacrent au moins 5 % de leurs actifs au financement de projets solidaires.

Les fonds de développement durable

croisent des critères ESG avec des critères financiers pour sélectionner les entreprises les plus performantes sous l'angle du développement durable.



Les fonds thématiques

sont composés à partir d'une approche de sélection thématique axée par exemple sur les secteurs des énergies renouvelables, la gestion de l'eau, la gestion des déchets, le réchauffement climatique.

Les fonds solidaires

sont composés de 5 à 10 % d'entreprises solidaires qui privilient le développement de l'économie locale et régionale, l'insertion au travers de projets financés par des associations.

L'engagement actionnarial

désigne le fait pour l'investisseur de prendre position sur des enjeux ESG et d'exiger des entreprises visées qu'elles améliorent leurs pratiques dans la durée. Ces exigences sont formulées via une démarche structurée comprenant un dialogue direct avec l'entreprise et un suivi dans le temps.

L'obtention du Label ISR Novethic suppose la conformité à quatre exigences :

1. Analyse selon les critères ESG couvrant au moins 90 % du portefeuille ;
2. Présentation du processus de sélection ISR de façon transparente et publique ;
3. Communication régulière sur les caractéristiques ISR des titres en portefeuille ;
4. Communication de l'intégralité de la composition du portefeuille.

Une large gamme ISR PREDICA (contrats Floriane, Eloquence capitalisation, Espace liberté) est proposée à notre clientèle depuis 2009.

1.2.3. Sociétal

1.2.3.1. Aspect social

1.2.3.1.1. Emploi (CDI, CDD, embauches, licenciements, rémunération...)

Effectifs

Année	Respons. Managt.	Tech. Ani. Unités	Agents Applic.	CDI	Contrat Altern.	CDD	Total
2012	704	1 377	480	2 561	58	157	2 776
30/06/2013	685	1 337	422	2 444	56	232*	2 732

* y compris 86 renforts auxiliaires été

- 1,6 %

	2009	2010	2011	2012	30/06/2013
Nb Démissions	58	78	73	66	40*
Nb CDI	2 859	2 767	2 690	2 561	2 444
Taux de Turn-Over	2,0 %	2,8 %	2,7 %	2,6 %	1,6 %

* y compris 12 départs vers CA Technologie

Pyramide des âges au 30 juin 2013

Tranche d'âge	Hommes	Femmes	Total
< 20 ans	5	7	12
20 à 24 ans	96	128	224
25 à 29 ans	141	188	329
30 à 34 ans	115	267	382
35 à 39 ans	106	240	346
40 à 44 ans	134	203	337
45 à 49 ans	96	193	289
50 à 54 ans	145	160	305
55 à 60 ans	212	251	463
> 60 ans	23	22	45
TOTAL	1 073	1 659	2 732



Recrutements

	2010	2011	2012	30/06/2013
Total Réseau	92	93	20	0
Total Site	6	1	2	3
TOTAL	98	94	22	3

Evaluation

Le système d'évaluation du personnel est articulé autour :

- d'un référentiel métier pour le réseau commercial,

- d'un référentiel par niveau d'emploi pour les fonctions supports.

Les évaluations sont réalisées par les responsables hiérarchiques de proximité via un processus électronique avec une centralisation directe des informations auprès de la Direction des Ressources Humaines.

Rémunération

La politique de rémunération du Crédit Agricole Brie Picardie, appelée « rétribution globale », est composée de quatre catégories distinctes :

- une rémunération fixe conventionnelle en fonction de l'emploi occupé, du niveau de compétence et de la situation familiale des salariés.
- une rémunération variable en fonction de l'atteinte d'objectifs collectifs et individuels sur des critères de : satisfaction clientèle, gestion du risque et de la conformité, performance de l'entreprise.
- un retour financier lié au résultat de la Caisse Régionale versé aux salariés sous forme d'intéressement / participation / abondement (accords d'entreprise).
- un ensemble d'avantages sociaux dispensés par la Caisse Régionale dont :
 - une couverture complémentaire santé par le biais d'un contrat de groupe,
 - un dispositif de retraite supplémentaire par capitalisation,
 - des restaurants d'entreprise accessibles sur les sites d'Amiens, Beauvais et Meaux, et des titres restaurants pour les salariés des agences,
 - des prestations sociales prise en charge en tout ou partie par le Comité d'Entreprise et le bénéfice de réduction diverses.

Les augmentations de rémunération sont décidées à deux niveaux :

- national : avec des négociations de branche portant sur les éléments de rémunération conventionnels.
- local : avec la négociation annuelle obligatoire qui porte sur les augmentations individualisées. Chaque année, ce sont entre 25 et 30 % des salariés qui bénéficient d'une revalorisation individualisée de leur rémunération à travers une campagne d'augmentations individuelles.

1.2.3.1.2. Organisation du travail (absentéisme, temps partiel...)

L'organisation du temps de travail au Crédit Agricole Brie Picardie est articulée autour de dispositifs nationaux et locaux :

- La convention collective nationale du Crédit Agricole prévoit une répartition du travail hebdomadaire sur 5 jours maximum (contre 6 au niveau légal).
- Un accord de branche régit la mise en œuvre de la semaine de 35 heures dans l'ensemble des caisses régionales. Cet accord prévoit le maintien d'un horaire hebdomadaire à 39 heures compensé par l'attribution de jours de repos complémentaires. Un salarié présent toute l'année bénéficie donc d'un supplément de 31 jours de repos en plus des cinq semaines de congés payés.
- Dans le réseau d'agences de la Caisse Régionale, les horaires de travail sont adossés aux heures d'ouverture à la clientèle. Ces dernières sont adaptées au type de clientèle et à la taille des agglomérations.
- Les sites d'Amiens, Beauvais et Meaux, bénéficient quant à eux d'un accord relatif à un système d'horaires variables. Chaque salarié a la possibilité d'organiser son heure d'arrivée et de départ dans le respect des plages fixes.

1.2.3.1.3. Relations sociales (dialogue social, bilan des accords...)

Le dialogue social au sein de la Caisse Régionale

En ce qui concerne plus particulièrement le dialogue social avec les Instances Représentatives du Personnel, la Caisse Régionale est dotée d'un Comité d'Entreprise (CE) ; d'un Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) ; de Délégués du Personnel (DP) et d'Organisations Syndicales Représentatives (CFDT ; CGT ; SNECA).

Des commissions et groupes de travail viennent compléter ces différentes instances (commission formation ; égalité professionnelle ; économique ; loisirs ; œuvres sociales ; culturelle ; investissements ; service ; groupe de travail sur les conditions de travail ; groupe de travail sur la prévoyance santé).

La communication au sein de la Caisse Régionale

Par accord local, la Caisse Régionale a déterminé, en concertation avec les partenaires sociaux, les moyens de communication mis à disposition. Ainsi, la Caisse Régionale reconnaît à chaque salarié le droit d'avoir librement accès à l'information sociale et syndicale de son choix et prévoit la mise en place de moyens modernes de communication permettant à chacun d'accéder à l'information à partir de son poste de travail.

La Caisse Régionale souhaite, dans un but d'efficacité, de modernité, et de respect des valeurs véhiculées par la notion de développement durable, réduire la communication en support « papier » au profit d'un support électronique.

Par ailleurs, chaque Organisation Syndicale dispose d'un espace de communication situé dans le portail Intranet de l'entreprise et des pages dédiées au Comité d'Entreprise et Délégués du Personnel sont réservées à la publication des procès verbaux de ces instances.

1.2.3.1.4. Santé sécurité

Accidents du travail

Accidents de travail et de trajet	
Année	Nombre
2011	27
2012	35
Au 30 juin 2013	53

Nombre de jours d'arrêt de travail	
Année	Nombre
2011	640
2012	873
Au 30 juin 2013	787

Les conditions de travail

Dès 2007, la Fédération Nationale du Crédit Agricole a débuté les négociations de branche sur les conditions de travail.

L'accord du 30 novembre 2007 relatif aux conditions de travail a permis de déterminer les orientations majeures du Congrès de Dijon avec un diagnostic réalisé au sein des entités du Groupe. Cet accord a été reconduit jusqu'au 31 décembre 2014.

Cinq pistes d'actions ont été identifiées :

- la conduite de projet et la gestion du changement,
- les relations professionnelles,
- la gestion des actes d'incivilité,
- la préparation personnelle aux changements,
- l'organisation, la planification et le suivi du travail.

Un observatoire national des conditions de travail a été mis en place pour répertorier les bonnes pratiques et soutenir les initiatives locales. Chaque Caisse Régionale met en œuvre les engagements de fonds sur sept thématiques :

- organisation du travail et changements d'organisation,
- le système d'information, soutien à l'activité,
- sens du travail,
- réalisation dans le travail,
- management du travail,
- préparation des managers,
- association des partenaires sociaux.

1.2.3.1.5. Formation

Nombre de salariés formés par tranche d'âge sur le 1er semestre 2013

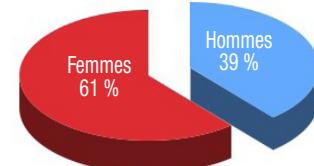
	Hommes	Femmes	Total
Inférieur à 20 ans	5	7	12
20 à 29 ans	258	340	598
30 à 39 ans	220	441	661
40 à 49 ans	205	361	566
50 à 59 ans	262	305	567
60 ans et plus	55	53	108
TOTAL	1 005	1 507	2 512

Dans le cadre des formations sur le nouveau système informatique, nous avons souhaité limiter l'impact environnemental.

Nous avons donc fait le choix de :

- Mettre en ligne toute la documentation pédagogique pour éviter l'édition papier des bagages de formation : économie de 500 feuilles - couleur - pour près de 1 900 salariés (= 950 000 feuilles) ;
- Réaliser 15 à 20 % du programme en E-Learning (environ 1 700 déplacements vers les sites de formation économisés) ;
- Lancer un site de covoiturage et mettre en ligne tous les groupes de formation (environ 610 groupes en ligne) pour que les personnes puissent se regrouper pour leur déplacement ;
- Multiplier et décentraliser les sites de formation (création de trois salles supplémentaires sur le site d'Amiens, une salle supplémentaire à Meaux, deux salles supplémentaires à Beauvais, création de salles à Guignes, Fontainebleau, Melun et Brie) pour limiter les déplacements.

1.2.3.1.6. Égalité de traitement et lutte contre les discriminations (diversité, handicap, égalité hommes / femmes...)



La Caisse Régionale est largement féminisée avec 61 % de l'effectif CDI. Ce phénomène relativement typique du monde bancaire est avant tout dû aux candidatures majoritairement féminines (75 %).

L'équité des rémunérations Homme-Femme est assurée à la fois par la convention collective nationale qui détermine le niveau de salaire par position d'emploi et par une politique d'augmentations individuelles intégrant un contrôle systématique de l'équité avant validation des décisions d'attribution. A chaque retour de congés maternité, l'entreprise verse automatiquement, aux salariées qui n'auraient pas fait l'objet d'une augmentation de salaire, un montant correspondant à la moyenne des augmentations réalisées sur leur niveau d'emploi.

Concernant la gestion du handicap, la Caisse Régionale a signé un nouvel accord local pour la période 2012-2016 avec pour objectifs :

- l'embauche de travailleurs en situation de handicap,
- leur intégration durable et leur évolution de carrière,
- leur maintien dans l'emploi,
- le développement du travail avec le secteur adapté et protégé.

Les mesures prises par la Caisse Régionale sont :

- le recrutement de travailleurs handicapés sous la forme de CDI, CDD et également en alternance et en stage,

- l'intégration durable dans les groupes de recrutement et cycles de formation classiques,
- la gestion des carrières, identique aux autres salariés de l'entreprise,
- le maintien dans l'emploi et la garantie des conditions de travail adaptées à leur handicap,
- l'accompagnement individuel et confidentiel,
- le développement de la communication externe sous différentes formes : affiches, parution et articles dans les médias,
- le développement de la communication interne au travers l'espace dédié « handicap et emploi » directement accessible dans l'intranet,
- le développement des partenariats (établissements d'enseignement supérieur et associations d'étudiants, les centres de rééducation, les associations sportives dédiées au handicap),
- le soutien des projets sur les territoires et initiatives locales,
- le développement du travail avec le secteur adapté et protégé du type EA (Entreprise Adaptée) ou ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le travail) et augmentation du volume d'affaires qui leur sont confiées en sensibilisant les acheteurs et décideurs de l'entreprise aux possibilités d'achats et de sous-traitance.

La Caisse Régionale a par ailleurs mis en place une structure de coordination handicap qui regroupe un médecin du travail, un conseiller en prévention, un travailleur social MSA et une personne dédiée de la Caisse Régionale. Elle se réunit quatre fois par an.

Cette structure a pour mission de :

- signaler les difficultés rencontrées par les salariés handicapés dans le cadre de l'exercice de leur emploi afin de coordonner la prise en compte des mesures nécessaires et adaptées à chacune des situations,
- participer à l'élaboration et au suivi des mesures d'aménagement du poste nécessaires pour favoriser l'emploi des collaborateurs handicapés, des mesures d'accompagnement médico-professionnel et/ou social,
- proposer des actions à visée préventive (formation, information...) pour les travailleurs handicapés.

Un retour auprès du CHSCT est effectué par le médecin du travail.

1.2.3.1.7. Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail

La Caisse Régionale respecte les stipulations des conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail, relative :

- au respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective,
- à l'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession,
- à l'élimination du travail forcé ou obligatoire,
- à l'abolition effective du travail des enfants.

1.2.3.2. Territoire

1.2.3.2.1. Valeur économique directe créée et distribuée

Le Crédit Agricole Brie Picardie couvre les départements de la Somme (80), de l'Oise (60), et de la Seine et Marne (77).

De part ses activités de banque de proximité, le Crédit Agricole Brie Picardie contribue directement au développement de l'économie régionale. De l'accompagnement de ses clients à chaque étape de leur vie (scolarité, résidence principale, retraite, prévoyance, assurance..), au financement des investissements réalisés par le département, la région, les syndicats, les communautés de communes et hôpitaux, en passant par l'accompagnement des professionnels et entrepreneurs dans la gestion quotidienne de leurs activités, le Crédit Agricole Brie Picardie est au service de son territoire et apporte son soutien à l'économie locale.

Le développement sécurisé de ses activités de banque et d'assurance lui permet de délivrer une rentabilité saine et durable.

L'Assemblée Générale de la Caisse Régionale du 26 mars 2013 a entériné la proposition du Conseil d'Administration d'affectation du résultat de l'année 2012. Aussi, ce sont plus de 45 millions d'euros qui ont été redistribués aux sociétaires et porteurs de Certificats Coopératifs d'Associés et Certificats Coopératifs d'Investissement, soit un peu plus de 27 % du résultat de la Caisse Régionale au 31 décembre 2012.

1.2.3.2.2. Engagement vis-à-vis des territoires

Des réseaux de proximité

Les points verts permettent d'assurer le maintien d'un service de proximité dans les petites communes. Ce service spécifique au Crédit Agricole, permet au commerçant de délivrer des espèces aux porteurs de cartes bancaires de paiement valides, délivrées par une Caisse Régionale de Crédit Agricole. Le Crédit Agricole Brie Picardie s'engage à fournir au commerçant, sans frais, les équipements (matériel, logiciel et rouleaux papier) nécessaires pour lui permettre d'assurer ce service. Il requiert un appel systématique au centre d'autorisation pour limiter les risques de fraude et pour gérer les montants plafonds que la banque lui a octroyés au travers des conditions générales de son contrat.

Une présence active auprès des structures de création d'entreprises

La Caisse Régionale a développé ses relations avec les représentations régionales de France Initiatives. Elle participe désormais activement aux comités des engagements de Oise Initiatives, Somme Initiatives et Seine et Marne Initiatives.

La Caisse Régionale a intégré par ailleurs la structure Picardie Active et est devenue membre de son Conseil d'Administration à l'occasion de l'Assemblée Générale de Picardie Active du 26 juin 2013. Elle participe depuis cette date au comité d'engagement de cette structure.

Enfin la Caisse Régionale est partenaire du « Concours des talents » organisé par la BGE de l'Oise et de la Somme (ensemBLé pour aGir et Entreprendre).

Un mécénat engagé aux côtés des associations et des structures de l'économie sociale

La Caisse Régionale a poursuivi en 2013 ses actions d'aide en direction du monde associatif et plus largement du monde de l'économie sociale et solidaire. Elle concourt ainsi à sa juste place à aider toutes les initiatives visant à développer du lien social au niveau de ses territoires et à aider tout particulièrement les partenaires de l'action médico-sociale et de l'insertion par l'économique.

La Caisse Régionale et 87 caisses locales ont créé début 2011 le fonds de dotation Brie Picardie Initiatives.

Ce fonds de dotation accompagne les projets dans trois dimensions, à savoir ceux:

- de développement durable avec une attention toute particulière pour les projets valorisant les richesses végétales et naturelles de sa région,
- dans le domaine de la santé et de la lutte contre l'illettrisme avec une attention particulière pour les projets associant comportement alimentaire et santé,
- culturels et patrimoniaux tournés vers l'avenir et intégrant une dimension économique ou sociale notable avec une attention toute particulière pour les dossiers favorisant les jeunes et l'insertion sociale.

La gouvernance du fonds de dotation Brie Picardie est assurée par un Conseil d'Administration de 21 membres :

- 4 désignés par le Conseil d'Administration de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Brie Picardie,
- 11 désignés par le collège des caisses locales fondatrices,
- 6 personnalités qualifiées extérieures au Crédit Agricole Brie Picardie.

Le fonds de dotation Brie Picardie Initiatives est présidé par Monsieur Denis Dubois Président délégué de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Brie Picardie.

Brie Picardie Initiatives s'est engagé durant le 1^{er} semestre 2013 auprès :

- de l'Association du Domaine Emmanuel d'Hautefeuille (77) pour un projet de diversification des activités de l'ESAT d'Hautefeuille par la production de produits naturels (miel, jus de pomme,...) ;
- de l'Association Chiffons Essuyage de Picardie (Groupe Emmaüs) pour un projet de création d'ateliers de production de chiffons industriels à Compiègne (60) et L'Etoile (80) débouchant sur la création de 20 emplois ;
- de l'Association Synapse (Amiens) pour un projet de lutte contre la fracture numérique par la mise en place d'une antenne itinérante de formation des allocataires du RSA à la maîtrise de l'internet ;
- de l'Association de protection de l'enfance Yves Le Febvre (Département de la Somme) pour un projet de créations de jardins et de formation aux métiers de l'horticulture des ressortissants du Centre d'Education Fermée de Ham (80) ;
- de l'Association de lutte contre les addictions SATO Picardie de Saint Martin le Noeud (60) pour un projet de création d'une entreprise d'insertion par l'économique spécialisé dans la ferronnerie d'art .
- de l'ADAPEI 60 pour la mise en place d'un programme pilote d'apprentissage de la communication destiné aux jeunes autistes de l'IME Les Papillons Blancs de Beauvais, de l'IME Les Etoiles d'ETOUY (60), du SESSAD Aquarel de Compiègne ;
- du Centre Culturel La Ferme du Buisson de Noisiel (77) pour la mise en place d'un dispositif de diffusion de la musique classique auprès des publics éloignés des circuits culturels habituels.

Le fonds d'initiatives locales a développé ses interventions, passant de 50 dossiers financés pour un montant de 199 877 euros de subventions accordées au 1^{er} semestre 2012 à 58 dossiers financés pour un montant de 248 247 euros de subventions au 1^{er} semestre 2013 soit une augmentation de 24,2 %.

58
Dossiers
248 247 €

1.2.3.2.3. Relations avec les fournisseurs, politique achat, sous-traitance

Conformément au règlement CRBF 97-02 complété, s'appliquant au domaine bancaire, la Caisse Régionale a mis en place une politique d'externalisation se traduisant par un cadre strict régissant les relations avec ses fournisseurs définis comme essentiels. Notamment, les critères environnementaux et sociétaux sont précisément définis, les engagements des fournisseurs prestataires pour y satisfaire sont contractualisés et les procédures de contrôles sont établies et mises en application par la Caisse Régionale, conformément au plan du contrôle permanent.

Dans le domaine des achats de fournitures de bureau et des imprimés administratifs et bancaires nécessaires au fonctionnement de la Caisse Régionale, un appel d'offre biannuel est réalisé via le GIE ACHATS CONSEIL. Le GIE ACHATS CONSEIL effectue pour ses adhérents (10 caisses régionales de Crédit Agricole dont Brie Picardie) l'ensemble des appels d'offres dans un cadre réglementaire strict qui comprend notamment des aspects généraux (démarche de développement durable de l'entreprise consultée, les certifications de tout ordre, ...), et également des dimensions d'ordre sociale (politique sociale, charte éthique, politique par rapport à l'insertion des personnes handicapées, ...), et environnementale (politique de l'entreprise, les actions permettant de réduire les impacts environnementaux, ...).

Dans le domaine des entretiens d'espaces verts sur ses agences et sites, la Caisse Régionale fait appel à des prestataires locaux, eux-mêmes

soumis à des règles de leur profession en matière d'utilisation de produits phytosanitaires, le cas échéant. Cependant, la Caisse Régionale n'a pas mis en place à ce jour de protocole permettant de s'en assurer totalement, de même que la vérification de la satisfaction aux exigences sociétales en matière d'emploi de main d'œuvre.

Par ailleurs, pour les projets importants de rénovation confiés à la maîtrise d'œuvre d'architectes, les critères ESG sont pris en considération par ceux-ci.

1.2.4. Environnement

La Caisse Régionale est engagée dans une démarche de réduction des incidences négatives de son exploitation sur l'environnement. Elle oriente principalement ses efforts sur :

- **le déplacement des personnes** (domicile-travail, professionnels...) par une incitation à l'utilisation du site de co-voiturage de la Caisse Régionale et le développement des moyens de réunion à distance.

Le Comité RSE du 12 Juin 2013 a lancé une réflexion sur l'extension des sites de téléprésence au-delà des quatre implantations actuelles : Amiens, Beauvais, Fontainebleau et Meaux.

Ce dispositif devra être enrichi de l'étude et du développement de moyens de vidéos conférences à partir du poste de travail.

- **la maîtrise des émissions dues aux consommations énergétiques (électricité, chauffage, climatisation...)**

Le Comité RSE du 12 juin 2013 a initié un plan de réductions des consommations d'énergie et d'eau. Ce plan d'action qui sera soumis au Comité RSE du 10 octobre 2013, commencera à être mis en place d'ici la fin de l'exercice 2013. Il intégrera une réflexion sur l'optimisation de la taille et du fonctionnement du parc d'ordinateurs et d'automates de la Caisse Régionale. La Caisse Régionale est en conformité avec l'arrêté du 25 janvier 2013 relatif à l'éclairage nocturne des bâtiments non résidentiels afin de limiter les nuisances lumineuses et les consommations d'énergie.

Dans chaque agence, le tableau électrique est équipé d'un dispositif (horloge et/ou cellule de luminosité) qui permet de gérer l'allumage et l'extinction des enseignes, cadres PLV en vitrine, et, quand cela est le cas, la façade. Ainsi, le système permet de satisfaire aux obligations :

- les éclairages intérieurs de bureaux sont éteints au plus tard une heure après la fin d'occupation des locaux,
- les illuminations de façades sont éteintes au plus tard à 1H du matin, et ne peuvent pas être allumés avant le coucher du soleil,
- les éclairages de vitrines sont éteints au plus tard à 1H du matin et ne peuvent être allumés qu'à partir de 7H du matin.

- **la limitation et la valorisation des déchets**

Le Comité RSE du 12 Juin 2013 a acté la mise en place d'un tri sélectif des déchets sur l'ensemble des sites de la Caisse Régionale et ceci avant la fin de l'exercice 2013.

Cette opération sera appuyée et relayée à l'automne par une campagne de sensibilisation aux « éco-gestes » en direction des salariés.

Au-delà de ces actions structurantes, la Caisse Régionale a décidé de tester l'acquisition d'un véhicule électrique au sein de sa flotte de véhicule. Cette action pourra être étendue en fonction des résultats de ce test.

1.3. Les résultats financiers

Dans sa séance du 23 juillet 2013, le Conseil d'Administration de la Caisse Régionale a arrêté les comptes sociaux et consolidés au 30 juin 2013.

1.3.1. Les comptes sociaux

Le compte de résultat

Le produit net bancaire est constitué à plus de 94 % par le PNB d'activité clientèle qui est inférieur de 4,0 % à celui du 1^{er} semestre 2012, sous l'effet de la diminution de la marge d'intermédiation globale. Cette baisse résulte notamment d'une politique prudente de refinancement à moyen terme, en prévision des futures règles dites « Bâle III ».

La facturation des services et accessoires est également en baisse, impactée par des changements de tarification récents.

Enfin, les commissions sur autres collectes et assurances sont en progression de 4,4 % par rapport au 1^{er} semestre 2012.

Après intégration du PNB sur fonds propres de plus de 16 millions d'euros sur le 1^{er} semestre 2013, le produit net bancaire global atteint 288,2 millions d'euros au 30 juin 2013, en baisse de 4,3 %.

Les charges de fonctionnement s'élèvent à 139,1 millions d'euros, en réduction de 4,3 %, illustrant la maîtrise des coûts de fonctionnement de la Caisse Régionale.

Le résultat brut d'exploitation atteint ainsi 149,1 millions d'euros, en recul de 4,2 %, mais le maintien du coefficient d'exploitation à 48,3 %, par rapport au 30 juin 2012, confirme la bonne performance opérationnelle de la Caisse Régionale.

Les autres postes venant en déduction du résultat brut d'exploitation sont notamment constitués du coût du risque qui représente une charge nette de 18,6 millions d'euros. Le coût du risque intègre l'incidence nette sur risque crédit à hauteur de 15,3 millions d'euros. Au 30 juin 2013, le taux de créances douteuses et litigieuses s'établit à 2,4 % avec un niveau de provisionnement de 73,2 %. Au sens de la réglementation baloise, le taux de défaut (EAD Défaut/EAD) est de 2,4 % pour une exposition globale de la Caisse Régionale (EAD) de 16,4 milliards d'euros.

Une reprise de FRBG et réglémentées de 6,6 millions d'euros est enregistrée au 30 juin 2013.

Après prise en considération de l'impôt sur les sociétés pour près de 50 millions d'euros, le résultat net social de la Caisse Régionale ressort à 83,4 millions d'euros, en baisse de 3,5 %.

Le bilan

Le bilan, en base individuelle, du Crédit Agricole Brie Picardie s'élève au 30 juin 2013 à 19,4 milliards d'euros. Les capitaux propres, à près de 2,5 milliards d'euros (hors FRBG) représentent 12,7 % du bilan, renforçant ainsi leur poids par rapport à fin décembre 2012 (+ 0,5 point).

Les capitaux propres sont notamment constitués :

- du capital social pour un montant de 277,3 millions d'euros, constitué de parts sociales pour un montant de 124,8 millions d'euros, et de certificats coopératifs d'investissement et certificats coopératifs d'associés pour un montant de 152,5 millions d'euros ;
- et des primes et réserves pour un montant de 2 096,6 millions d'euros.

1.3.2. Les comptes consolidés

Le bilan et les résultats consolidés s'obtiennent après agrégation du bilan et des résultats sociaux de la Caisse Régionale à ceux de l'ensemble des 90 caisses locales et des 2 filiales de la Caisse Régionale (S.A. Immobilière de Picardie, S.A.S. Brie Picardie Expansion) et après élimination des opérations réciproques et retraitements de consolidation aux normes IFRS.

Le compte de résultat

Au 30 juin 2013, le Produit Net Bancaire consolidé s'établit à 283,7 millions d'euros en baisse de 2,1 %.

- Le produit net des intérêts et charges assimilés s'élève à 163,1 millions d'euros, contre 175,1 millions d'euros en juin 2012, soit une baisse de 12 millions d'euros ;
- Les commissions nettes atteignent 120,3 millions d'euros, en baisse de 3,4 % ;
- Les gains et pertes sur actifs et instruments financiers s'élèvent à - 0,3 million d'euros, en hausse de 5,9 millions d'euros, liée à une dotation en dépréciation durable sur les titres SACAM International de 4,5 millions d'euros en juin 2013 contre 11,4 millions d'euros en juin 2012 ;
- Les autres produits nets d'activité atteignent 0,4 million d'euros contre 4,4 millions d'euros de produits nets en juin 2012.

Les charges de fonctionnement nettes sont en baisse de 1,5 % par rapport au 1^{er} semestre 2012 ; il en résulte un Résultat Brut d'Exploitation de 143,8 millions d'euros, en baisse de 2,6 %.

Le coût du risque est en baisse de 7,9 %, et atteint 18,6 millions d'euros.

Après traitement de l'impôt sur les bénéfices, le résultat net (part du Groupe) est de 76,4 millions, en diminution de 5,9 % par rapport au 30 juin 2012.

Le bilan

Le total bilan consolidé atteint 19,4 milliards d'euros au 30 juin 2013, inférieur de 2,9 % à celui du 31 décembre 2012. Les évolutions sur les postes significatifs par rapport à décembre 2012 sont les suivantes :

- A l'actif du bilan, les opérations avec la clientèle représentent 77,5 % du total bilan, soit 15 milliards d'euros. Elles sont en baisse de 2,9 % du fait du ralentissement de l'activité des crédits sur ce 1^{er} semestre ;
- Au passif du bilan, les dettes représentées par un titre, composées essentiellement des titres de créances négociables, baissent de 55,8 %, et les dettes envers les établissements de crédits augmentent de 1,1 %.

Les capitaux propres consolidés (part du Groupe) s'élèvent à plus de 2,6 milliards d'euros au 30 juin 2013. Ils représentent 13,5 % du total bilan.

1.3.3. Les participations et filiales

L'ensemble des participations, parts d'entreprises liées et comptes courants bloqués, s'élève à 944 millions d'euros à fin juin 2013.

LES FILIALES PROPRES

Les principales filiales du Crédit Agricole Brie Picardie sont constituées au 30 juin 2013 :

De sociétés consolidées :

- La S.A.S. Brie Picardie Expansion au capital de 30 millions d'euros, issue de la S.A.R.L. Société Picarde de Développement, dont l'objet est d'acquérir et de gérer des participations dans des sociétés non cotées en création, en développement ou matures, présentant de bonnes perspectives de croissance et de rentabilité voire susceptibles d'être introduites en bourse ;
- La S.A. Immobilière de Picardie au capital de 11,6 millions d'euros, qui détient des actifs immobiliers sur le département de la Somme essentiellement à usage d'exploitation pour le Crédit Agricole Brie Picardie.

De sociétés non consolidées :

- La S.C.I. Agricole de la Brie, au capital de 2,3 millions d'euros, qui détient des actifs immobiliers sur le département de la Seine et Marne essentiellement à usage d'exploitation pour le Crédit Agricole Brie Picardie ;
- La S.C.I. Oise, au capital de 1,5 million d'euros, qui détient des actifs immobiliers sur le département de l'Oise ;
- La S.A.R.L. FINESPAR, au capital de 300 000 euros, qui détient des participations dans des filiales immobilières et financières ;
- La S.A.R.L. HOLDICAB, au capital de 7 622 euros, qui détient des participations dans des filiales immobilières et financières.

LES FILIALES NATIONALES

Au 30 juin 2013, au sein du Groupe Crédit Agricole, la Caisse Régionale détient des participations dont les principales sont les suivantes :

- la S.A.S. RUE LA BOETIE valorisée pour 717,9 millions d'euros au bilan consolidé après imputation de la dépréciation durable ;
- la S.A.S. SACAM INTERNATIONAL valorisée pour un montant de 22,3 millions d'euros au bilan consolidé après imputation de la dépréciation durable ;
- S.A.S. SACAM DEVELOPPEMENT valorisée pour un montant de 32,7 millions d'euros au bilan consolidé ;
- S.A.S. SACAM AVENIR valorisée pour un montant de 7,6 millions d'euros au bilan consolidé ;
- S.A.S. SACAM FIRECA valorisée pour un montant de 1,1 million d'euros au bilan consolidé.

LES FILIALES DE MOYENS

Les principales filiales de moyens auxquelles la Caisse Régionale est adhérente avec d'autres caisses régionales, sont les suivantes :

- | | |
|------------------------------|--|
| G.I.E. CAPRINT : | Regroupement de moyens éditiques. |
| G.I.E. CETECAR : | Regroupement de moyens pour la fabrication des chéquiers. |
| G.I.E. MONETICA : | Regroupement de moyens monétiques. |
| G.I.E. CA TOP : | Regroupement de moyens pour le traitement des chèques. |
| G.I.E. ACHAT CONSEIL : | Négociation de contrats, services et d'équipement. |
| G.I.E. CA INNOVE : | Regroupement de moyens pour l'innovation dans le Groupe. |
| G.I.E. CA TECHNOLOGIE : | Regroupement de moyens pour la conception, la fabrication, la maintenance et l'exploitation du système d'information. |
| G.I.E. CA SERVICES : | Regroupement de moyens, en relation avec les caisses régionales, permettant d'assurer le pilotage des projets informatiques depuis l'exposition des besoins jusqu'au fonctionnement. |
| G.I.E. COOPERNIC : | Gestion des coopérations entre caisses régionales dans différents domaines (Affaires internationales, Bâle 2, Gestion du portefeuille titres et participations ...). |
| S.N.C. CA-CARDS & PAYMENTS : | Société commerciale spécialisée dans le traitement des flux financiers. |

1.4. La gestion des risques et les dispositifs de contrôle interne

La Caisse Régionale est exposée à plusieurs sortes de risques :

- les risques de crédit,
- les risques de marché,
- les risques liés à la gestion du bilan :
 - le risque de taux d'intérêt global,
 - le risque de change,
 - le risque de liquidité et de financement,
 - la politique de couverture.
- les risques opérationnels,
- les risques juridiques,
- les risques induits par l'exposition aux dettes souveraines.

1.4.1. Les risques de crédit

Le risque de crédit se matérialise lorsqu'une contrepartie est dans l'incapacité de faire face à ses obligations et que celles-ci présentent une valeur d'inventaire positive dans les livres de la Caisse Régionale. L'engagement peut être constitué de prêts, titres de créances ou de propriété ou contrats d'échange de performance, garanties données ou engagements confirmés non utilisés.

1.4.1.1. Principales évolutions

1.4.1.1.1. Objectifs et politique

La politique crédit est déclinée et différenciée par marché. Elle présente les principes généraux s'inscrivant dans le respect des règles prudentielles, de la réglementation, des procédures en vigueur dans la Caisse Régionale et de la stratégie commerciale.

Elle est intégrée dans la stratégie risques de la Caisse Régionale :

- validée par les organes de gouvernance en juillet 2010,
- comprenant outre les politiques de crédit des différents marchés, le dispositif de limites globales et opérationnelles et le volet pilotage et surveillance des risques.

Aucune modification n'a été apportée à la politique crédit au 1er semestre 2013. En effet, les travaux d'actualisation engagés en fin d'année 2012 ont été retardés avec le changement du système d'information NICE.

1.4.1.1.2. Gestion du risque

Organisation et dispositif de suivi

Les procédures de décision dans le domaine crédit s'appuient sur un système de délégations, formalisées par métier et par marché, et sur une organisation de comités des engagements. Toutes les délégations crédit des réseaux de proximité sont adossées aux notations Bâle II regroupées en cinq classes d'usage. En ce qui concerne le marché des Entreprises, les délégations crédit sont adossées à la notation ANADEFI. Les délégations sont également assorties de préconisations quant au niveau de garanties à mettre en place. Les suivis effectués par le contrôle central des risques de contrepartie complètent le dispositif de contrôles permanents des agences et des services opérationnels du siège.

Méthodologie et système de mesure des risques

La Caisse Régionale utilise les systèmes de notation internes au Groupe pour le calcul des exigences en fonds propres réglementaires au titre du risque de crédit des portefeuilles de détail et d'entreprises.

La gouvernance du système de notation s'appuie sur le Comité des Normes et Méthodologies (CNM) présidé par le Directeur des risques et contrôles permanents Groupe, qui a pour mission de valider et de diffuser les normes et méthodologies de mesure et de contrôle des risques.

La Caisse Régionale couvre l'ensemble du dispositif Bâle II crédit. Tous les outils nationaux sont en fonctionnement récurrent.

Il est à noter pour la banque de détail que les calibrages des modèles de notation du dispositif Groupe ont été actualisés et implémentés début 2013.

1.4.1.1.3. Exposition et concentration

Diversification par zone géographique

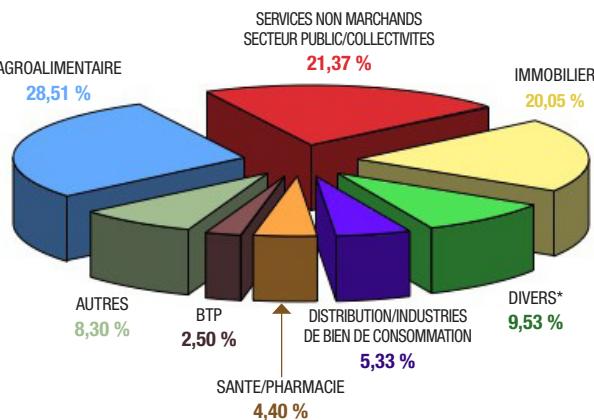
L'essentiel de l'activité de la Caisse Régionale est effectué en France.

Diversification par filière d'activité économique

La répartition des engagements sur les entreprises, les agriculteurs et les professionnels met en évidence la concentration sectorielle de la Caisse Régionale qui se situe dans la moyenne des caisses régionales du Groupe : 5 secteurs représentent la part prépondérante des expositions (84,8%).

FILIERES D'ACTIVITE ECONOMIQUE	Poids Entreprises + Agri. + Prof.
AGROALIMENTAIRE	28,51 %
SERVICES NON MARCHANDS / SECTEUR PUBLIC / COLLECTIVITES	21,37 %
IMMOBILIER	20,05 %
DIVERS*	9,53 %
DISTRIBUTION / INDUSTRIES DE BIEN DE CONSOMMATION	5,33 %
SANTE / PHARMACIE	4,40 %
BTP	2,50 %
TOURISME / HOTELS / RESTAURATION	1,82 %
UTILITIES	1,58 %
AUTOMOBILE	1,03 %
ENERGIE	0,88 %
AUTRES ACTIVITES FINANCIERES (NON BANCAIRES)	0,79 %
INDUSTRIE LOURDE	0,66 %
AUTRES TRANSPORTS	0,50 %
AUTRES INDUSTRIES	0,33 %
TELECOM	0,31 %
MEDIA / EDITION	0,17 %
BOIS / PAPIER / EMBALLAGE	0,08 %
INFORMATIQUE / TECHNOLOGIE	0,07 %
ASSURANCE	0,05 %
MARITIME	0,03 %
AERONAUTIQUE / AEROSPATIAL	0,00 %
BANQUES	0,00 %
TOTAL	100,00 %

Source : ARCADE



*Divers	
Holding	63,10 %
Commerce Gros Autre Négoce International	16,00 %
Négoce Autres Matières Premières	0,43 %
Services Professionnels aux Entreprises	20,47 %

Exposition par agent économique

Les encours de prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle par agent économique sont présentés en note 5.3 des états financiers consolidés.

Les encours nets de prêts et créances (hors opérations internes au Crédit Agricole) ont régressé de 2,18 % sur le 1^{er} semestre 2013 et s'élèvent à 15 199 millions d'euros au 30 juin 2013 (contre 15 538 millions d'euros au 31 décembre 2012).

Cette évolution s'explique notamment par la diminution des concours aux grandes entreprises.

Les encours bruts dépréciés sur base individuelle (364,2 millions d'euros au 30 juin 2013) augmentent de 1,7 % sur le 1^{er} semestre 2013 tandis que les dépréciations sur base individuelle (267,2 millions d'euros) restent stables (- 0,4 %).

Le stock de provisions collectives de 111,4 millions d'euros au 30 juin 2013 (+ 2,4 % par rapport au 31 décembre 2012) a été actualisé en fonction de l'évolution des engagements des contreparties considérées comme sensibles. Ces provisions collectives intègrent également le risque présenté par les filières les plus exposées à une évolution défavorable de la situation économique.

Au 30 juin 2013, le taux de provisionnement du portefeuille de créances individuelles (en principal) s'établit à 73,4 % (en régression de 1,5 point par rapport au 31 décembre 2012).

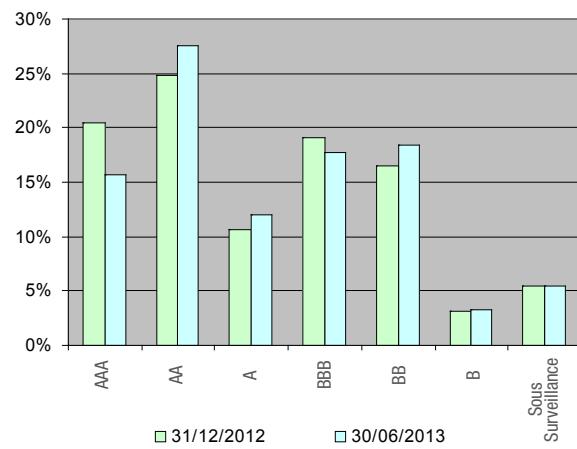
Qualité des encours : Analyse des encours Grande Clientèle par notation interne

La politique de notation interne vise à couvrir l'ensemble du portefeuille « Grande Clientèle » (Entreprises, Professionnels de l'Immobilier, Collectivités Publiques, Banques et Institutions Financières). Au 30 juin 2013, les emprunteurs notés par les systèmes de notation interne représentent plus de 99 % des encours sains portés par la Caisse Régionale, hors banque de détail, soit 3 505 millions d'euros.

L'analyse de la structure de ces encours répartis selon les notations Standard & Poor's montre un glissement de la répartition des encours les mieux notés vers les cotations AA et A entre décembre 2012 et juin 2013. La part des contreparties sensibles reste stable à 5 % du total des encours.

Note Standard & Poors	30/06/2013	31/12/2012
AAA	16 %	20 %
AA	27 %	25 %
A	12 %	11 %
BBB	18 %	19 %
BB	18 %	16 %
B	3 %	3 %
Sous surveillance	5 %	5 %

Source : OCE



1.4.1.1.4. Coût du risque

Le détail des mouvements impactant le coût du risque est présenté en note 3.8 des états financiers consolidés.

Le coût du risque de la Caisse Régionale atteint 18,6 millions d'euros au 1^{er} semestre 2013 contre 20,2 millions d'euros au 1^{er} semestre 2012.

Ce coût du risque est affecté essentiellement aux engagements (prêts et créances et engagements par signature) à hauteur de 16,9 millions d'euros en régression de 15,6% par rapport au 30 juin 2012 (20,1 millions d'euros). La ventilation de ce coût du risque de 16,9 millions d'euros au 30 juin 2013 est la suivante :

- dotations nettes individuelles pour un montant de 14,3 millions d'euros,
- dotations aux provisions collectives pour 5,1 millions d'euros,
- reprise sur provisions filières pour 2,5 millions d'euros.

1.4.1.2. Perspectives d'évolution

Au 2nd semestre, priorité sera donnée à l'actualisation de la stratégie risques en fonction de l'évolution de l'environnement économique de la Caisse Régionale et des résultats des contrôles permanents de l'activité crédit.

D'autre part, l'accentuation de l'utilisation de nouveaux outils de pilotage stratégique délivrés par le Groupe permettra d'améliorer l'approche anticipative des risques de la Caisse Régionale.

1.4.2. Les risques de marché

Le risque de marché représente le risque d'incidences négatives sur le compte de résultat ou sur le bilan, de fluctuations défavorables de la valeur des instruments financiers à la suite de la variation des paramètres de marché, et notamment :

- les taux d'intérêt : le risque de taux correspond au risque de variation de juste valeur ou au risque de variation de flux de trésorerie futurs d'un instrument financier du fait de l'évolution des taux d'intérêt ;
- les taux de change : le risque de change correspond au risque de variation de juste valeur d'un instrument financier du fait de l'évolution du cours d'une devise ;
- les prix : le risque de prix résulte de la variation de prix et de volatilité des actions et des matières premières, des paniers d'actions ainsi que des indices sur actions. Sont notamment soumis à ce risque les titres à revenu variable, les dérivés actions et les instruments dérivés sur matières premières ;
- les spreads de crédit : le risque de crédit correspond au risque de variation de juste valeur d'un instrument financier du fait de l'évolution des spreads de crédit des indices ou des émetteurs.

1.4.2.1. Objectifs et politique

La Caisse Régionale est exposée au risque de marché sur les éléments de son portefeuille de titres et de dérivés lorsque ces instruments sont comptabilisés en juste valeur (au prix de marché).

On distingue comptablement le Trading book et le Banking book. La variation de juste valeur du Trading book se traduit par un impact sur le résultat. La variation de juste valeur du Banking book se traduit par un impact sur les fonds propres.

La politique de gestion du Trading book est la suivante : une enveloppe de montant a été fixée à l'intérieur de laquelle les opérations de marchés sont réalisées. Sur le 1^{er} semestre 2013, comme précédemment sur les quatres dernières années, aucune opération de Trading n'a été effectuée.

Concernant le Banking book, la politique est la suivante : le montant des excédents de fonds propres est placé selon les cibles d'allocation de la politique financière décidées par le Conseil d'Administration. Une partie du Banking book a vocation à être détenue à long terme (jusqu'à l'échéance des titres) et une autre partie est classée comptablement comme disponible à la vente.

1.4.2.2. Gestion du risque

1.4.2.2.1. Organisation et dispositif de suivi Dispositif local et central

Le contrôle des risques de marché du Groupe Crédit Agricole S.A. est structuré sur trois niveaux distincts mais complémentaires :

- Au niveau central, la direction des risques et contrôles permanents Groupe assure la coordination sur tous les sujets de pilotage et contrôle des risques de marché à caractère transverse. Elle norme les données et les traitements afin d'assurer l'homogénéité de la mesure consolidée des risques et des contrôles ;
- Au niveau de la Caisse Régionale, un responsable des risques et contrôles permanents pilote et contrôle les risques de marché issus des activités. Ce responsable est nommé par le Directeur Général de la Caisse Régionale et lui est directement rattaché ;
- Au niveau des filiales détenues par la Caisse Régionale, la comptabilité est assurée par la direction financière de la Caisse Régionale. Un suivi du risque est effectué au travers des audits menés par le service comptabilité, ainsi que les gestionnaires.

Les comités de décision et de suivi des risques

➤ Organes de suivi des risques de niveau Groupe

Le suivi des risques au niveau central se décline en trois comités, que sont le comité des risques Groupe (CRG), le comité de suivi des risques des caisses régionales (CRCR) et le comité normes et méthodologies (CNM).

➤ Organes de suivi des risques de niveau local

Le Conseil d'Administration examine et valide la politique financière générale de la Caisse Régionale en fixant les objectifs et limites de risques pris sur proposition de la Direction Générale.

Le Conseil d'Administration est informé, au moins deux fois par an, de l'application de la politique définie, de ses limites et des risques de contrepartie liés aux opérations financières.

Le comité financier opérationnel se réunit mensuellement et valide la mise en œuvre de la politique financière de l'entreprise et son adéquation avec l'activité bancaire globale, notamment en terme de :

- gestion de trésorerie,
- gestion de bilan,
- gestion des fonds propres,
- gestion des opérations clientèle.

Ce comité assure notamment le suivi des limites de risques, formalisées dans chaque support de comité sous forme d'un tableau reprenant notamment :

- l'indicateur de limite et / ou seuil d'alerte suivi,
- la limite et / ou seuil d'alerte validé en Conseil d'Administration,
- la date et le constat du niveau de la limite et / ou du seuil d'alerte.

Trimestriellement, un comité financier présidé par la Direction Générale, en présence de la direction financière, du responsable du contrôle permanent et des risques et du responsable du contrôle comptable et financier, décide notamment des placements de fonds propres.

1.4.2.2.2. Méthodologie et système de mesure

Le suivi des risques de marché de la Caisse Régionale repose sur la combinaison de deux indicateurs de risque, donnant lieu à encadrement par des limites et / ou seuils d'alerte : la Value at Risk et les scénarios de stress.

La VaR (Value at risk)

➤ Définition

La VaR peut être définie comme étant la perte potentielle maximale que peut subir un portefeuille en cas de mouvements défavorables des paramètres de marché, sur un horizon de temps et pour un intervalle de confiance donné. Sur son portefeuille de titres de placement et de swaps de performance, la Caisse Régionale retient un intervalle de confiance de 99 % et un horizon de temps de 1 mois. Par souci de cohérence vis-à-vis des éléments remontés à Crédit Agricole S.A. en la matière, l'horizon de 12 mois, qui était auparavant la référence, a ainsi été remplacé par un calcul sur 1 mois.

Actuellement, la méthodologie de calcul retenue est une VaR paramétrique.

➤ **Limites du calcul de la VaR paramétrique**

Les principales limites méthodologiques attachées au modèle de VaR sont les suivantes :

- la VAR paramétrique fait l'hypothèse d'une distribution normale des rendements des actifs composant le portefeuille, ce qui n'est pas le cas pour certains actifs ;
- l'horizon fixé à « 1 mois » suppose que toutes les positions puissent être liquidées ou couvertes en un mois, ce qui n'est pas toujours le cas pour certains produits et dans certaines situations de crise ;
- l'utilisation d'un intervalle de confiance de 99 % ne tient pas compte des pertes pouvant intervenir au-delà de cet intervalle. La VaR est donc un indicateur de risque de perte sous des conditions normales de marché et ne prend pas en compte les mouvements d'ampleur exceptionnelle.

La VaR est calculée mensuellement par l'unité « gestion » de la Caisse Régionale via l'outil de calcul du Groupe Crédit Agricole.

Les limites de perte sur 2013 sont de 18 millions d'euros sur le portefeuille de titres de placement et de 0,3 million d'euros sur les swaps de performance. La limite de volatilité sur le portefeuille est fixée à 6 %.

Les scénarios de stress

Le deuxième élément quantitatif, « stress scénario », complète la mesure en VaR qui ne permet pas d'appréhender correctement l'impact de conditions extrêmes de marché.

Ces calculs de scénarios de stress, conformément aux principes du Groupe, simulent des conditions extrêmes de marché et sont le résultat de trois approches complémentaires :

- les scénarios historiques consistent à répliquer sur le portefeuille actuel l'effet de crises majeures survenues dans le passé ;
- les scénarios hypothétiques anticipent des chocs vraisemblables, élaborés en collaboration avec les économistes ;
- les scénarios adverses consistent à adapter les hypothèses pour simuler les situations les plus défavorables en fonction de la structure du portefeuille au moment où le scénario est calculé.

Ces scénarios sont adaptés aux risques propres aux différents portefeuilles sur lesquels ils sont calculés.

Les limites de perte sur portefeuille et swaps de performance sont respectivement de 60 et 0,3 millions d'euros. Les résultats de ces calculs sont présentés tous les mois en comité financier.

1.4.2.3. Exposition : activités de marché (VaR)

Le portefeuille de placement est composé d'actifs investis sur différents marchés financiers (actions, obligations, gestion alternative, monétaire). L'exposition de la Caisse Régionale aux risques de marché résulte du montant investi sur chacun de ces marchés soit sous la forme d'achats de titres en direct, soit sous la forme d'achats de parts d'OPCVM.

La part sans risque du portefeuille de placement ressort à plus de 70 %. Ceci est dû à la part importante du compartiment monétaire dans le portefeuille, qui représente plus de la moitié du portefeuille de placement, ainsi qu'aux BMTN (Bons à Moyens Termes Négociables) à capital garanti.

La volatilité de ce portefeuille de titres de placement et de swaps de performance est restée très en deçà de la limite des 6 %, s'établissant au 30 juin 2013 à 3,89 %.

La valorisation de ce portefeuille (placement et swaps de performance) s'élève au 30 juin 2013 à 373 millions d'euros, contre 419 millions d'euros au 30 juin 2012. Ce différentiel s'explique quasi exclusivement par le non renouvellement des produits arrivés à échéance.

Le risque de perte statistique, la VaR, au seuil de confiance de 99 % sur un horizon de 1 mois ressort à 9,77 millions d'euros.

Ce chiffre est en réalité la combinaison de deux composantes, que sont le rendement moyen statistique du portefeuille et la perte dite « flat », c'est-à-dire avant intégration du rendement potentiel.

1.4.3. Les risques liés à la gestion du bilan

1.4.3.1. Le risque de taux d'intérêt global

La gestion du risque de taux d'intérêt global (RTIG) vise à protéger la valeur patrimoniale du bilan de la Caisse Régionale, ainsi qu'à optimiser la marge d'intérêt.

La valeur patrimoniale et la marge d'intérêt évoluent du fait de la sensibilité à la variation des taux d'intérêt de la valeur actuelle nette et des flux de trésorerie des instruments financiers composant le bilan et le hors bilan. Cette sensibilité naît dès lors que les actifs et passifs ont des échéances de refixation de leur taux d'intérêt non synchrones.

Le Groupe Crédit Agricole S.A. utilise la méthode des gaps de taux fixe pour mesurer son risque de taux qui fait l'objet d'une couverture au niveau de chaque entité du Groupe.

1.4.3.1.1. Principales évolutions

Objectifs et politique

La Caisse Régionale est soumise au risque de taux d'intérêt global sur l'ensemble de son bilan et hors bilan, hors Trading. Le risque de taux sur l'année (N+1) se concrétise par la sensibilité du produit net bancaire à une variation des taux de marché de 1 %. Ce risque est dû à la différence de variation de taux entre les ressources au passif de la Caisse Régionale et les emplois à l'actif de la Caisse Régionale.

L'objectif sur le risque de taux est d'avoir globalement une position de transformation en taux avec un contrôle plus particulier sur les années 2013 - 2016.

La Caisse Régionale pilote chaque risque individuellement (taux fixe, inflation, équivalent delta, ...) en couvrant de manière dissociée l'actif et le passif clientèle.

Dans le cadre de la gestion de son RTIG elle intervient sur des durées allant de 1 mois à 15 ans.

La politique de gestion du risque de taux est la suivante :

- L'exposition au risque de taux de la Caisse Régionale doit rester dans des limites en proportion de son produit net bancaire. Elle fixe des limites à son risque de taux au travers d'une sensibilité maximum du produit net bancaire à une variation des taux.
- La Caisse Régionale intervient dans la constitution de son bilan en proposant à la clientèle des produits financiers qui contribuent globalement à la gestion du risque de taux. Lorsqu'un risque de taux est trop prononcé, une couverture de taux est mise en place de façon à compenser ce risque. Les couvertures se font généralement sous la forme de swaps d'échange de conditions d'intérêts.

Gestion du risque

Organisation et dispositif de suivi

Le risque de taux est mesuré mensuellement par l'unité en charge de la gestion du risque de taux.

Le comité financier examine mensuellement l'exposition au risque de la Caisse Régionale et prend toutes décisions permettant de respecter la politique financière décidée par le Conseil d'Administration.

Les décisions du comité financier sont mises en œuvre par l'unité « Trésorerie ».

Méthodologie et systèmes de mesure

La mesure du risque de taux est réalisée à l'aide de l'outil Cristaux 2 qui est déployé sur l'ensemble des caisses régionales. La mesure du risque de taux est faite en statique.

Les gaps résultent donc de l'écoulement des encours sur des pas mensuels pour l'année en cours et l'année suivante, puis des gaps annuels pour les années 3 à 30.

La mesure fait ressortir un gap synthétique. Le gap est décomposé entre gap

taux fixe dont l'équivalent delta, et gap inflation. La totalité du bilan de la Caisse Régionale est prise en compte dans le périmètre de la mesure y compris les participations et les fonds propres. Les conventions et les méthodes utilisées sont celles proposées par Crédit Agricole S.A. Les conventions nationales sur les remboursements anticipés au niveau de l'actif clientèle sont en phase avec les observations réalisées par la Caisse Régionale. La Caisse Régionale utilise une convention locale pour prendre en compte le comportement de la clientèle sur les dépôts à terme d'une durée strictement supérieure à 3 ans.

1.4.3.1.2. Perspectives d'évolution et incertitudes

Au cours du 1^{er} semestre 2013, le risque de taux de la Caisse Régionale a évolué vers une position de transformation via un excédent d'actif sur un plus grand nombre de maturités au niveau de l'exposition à taux fixe et une réduction de l'exposition au risque inflation. La gestion dissociée de ces deux risques amènent à une position de transformation sur le risque taux synthétique.

Dans le cadre du pilotage du risque de taux, la Caisse Régionale tend à réduire cet excédent de passif.

Sur le 2nd semestre 2013, la volatilité sur les marchés de taux devrait s'accentuer avec les annonces contradictoires des banques centrales américaines et japonaises autour de leurs opérations de quantitative easing (opérations d'achats de titres obligataires sur les marchés financiers). La divergence entre les grandes zones économiques devrait également entretenir ce phénomène. Le niveau des taux devrait rester globalement bas par rapport à leur moyenne historique.

Dans ce contexte, le pilotage du risque de taux visera à maîtriser un excédent d'actif à taux fixe sur l'ensemble des gaps de taux de la Caisse Régionale, tout en gérant de manière unitaire les composantes du risque de taux à l'actif et au passif de la Caisse Régionale.

1.4.3.2. Le risque de change

La gestion du risque de change est traitée de manière distincte selon qu'il s'agit de la position de change structurelle ou de la position de change opérationnelle.

Le risque de change structurel du Groupe Crédit Agricole résulte des investissements durables du Groupe dans des actifs en devises étrangères (fonds propres des entités opérationnelles à l'étranger, qui trouvent leur origine dans des acquisitions, des transferts de fonds à partir du siège ou une capitalisation de résultats locaux), la devise de référence du Groupe étant l'euro.

Le risque de change opérationnel résulte principalement de l'ensemble des produits et charges de toutes natures en devises autres que l'euro (les provisions spécifiques ou collectives en devises, les résultats nets dégagés par les filiales et succursales étrangères, les dividendes, etc.).

Gestion du risque

L'exposition au risque de change qui résulterait d'opérations pour compte propre est systématiquement couverte.

Les opérations en devises faites avec la clientèle sont systématiquement couvertes.

1.4.3.3. Le risque de liquidité et de financement

Le Groupe est exposé, comme tous les établissements de crédit, au risque de ne pas disposer des fonds nécessaires pour faire face à ses engagements. Ce risque se réalise, par exemple, en cas de retraits massifs des dépôts de la clientèle, d'une crise de confiance ou de liquidité générale du marché (accès aux marchés interbancaires et monétaires).

La gestion du risque de liquidité se traduit par :

- la mesure de ce risque au travers de l'étude des échéanciers des emplois et des ressources contractuels ou modélisés, ce qui permet de mettre en évidence les exigibilités à différentes échéances ;
- une politique d'adossement des ressources à des actifs liquides.

1.4.3.3.1. Principales évolutions

Objectifs et politique

L'objectif de la politique de gestion de la liquidité de la Caisse Régionale est de veiller à l'adossement des emplois clientèle via les ressources confiées par la clientèle.

L'ajustement est réalisé dans le cadre d'opérations à condition de marché. Les opérations de refinancement à moyen et long terme passent par des émissions émanant de véhicules sécurisés bénéficiant d'une notation AAA (Crédit Agricole Home Loan SFH et Caisse de Refinancement de l'Habitat). Les opérations de refinancement sur des durées inférieures à 1 an exploitent le programme de Titres de Créances Négociables. Les opérations se font dans le cadre du respect des exigences réglementaires et de l'évolution de ces exigences et des règles propres au Groupe Crédit Agricole.

Gestion du risque

Organisation et dispositif de suivi

Au niveau du risque de liquidité, la direction financière examine chaque mois :

- l'évolution des composantes du ratio de liquidité et le niveau de celui-ci,
- l'évolution de la position en trésorerie et l'amplitude de ces évolutions,
- la position face à un risque systémique et face à un risque idiosyncratique.

La direction financière détermine également un niveau de ratio de liquidité cible pour le mois en cours.

Le suivi de la liquidité s'appuie sur un programme de refinancement mensuel fonction des conditions de marché et de l'échéancier de la Caisse Régionale.

Méthodologie et systèmes de mesure

La gestion du risque de liquidité s'appuie sur plusieurs indicateurs :

- le ratio de liquidité à un mois,
- les tombées de refinancement sur un mois en pas journalier,
- les tombées de refinancement sur les 18 mois à venir sur un pas mensuel,
- l'échéancier du déficit épargne avance avec Crédit Agricole S.A.

Les indicateurs utilisés au sein de la Caisse Régionale facilitent le pilotage de la liquidité sur le court terme et le moyen long terme.

1.4.3.3.2. Exposition

Au 30 juin 2013, le coefficient de liquidité s'élève à 153.

1.4.3.3.3. Perspectives d'évolution et incertitudes

Au 1^{er} semestre le programme de Titres de Créances Négociables déclaré à la Banque de France a été maintenu à 4,2 milliards d'euros dont 3 milliards d'euros en Certificats de Dépôts Négociables (CDN).

Ce programme permet de développer l'encours de refinancement en CDN tant au niveau de la clientèle qu'au niveau du marché interbancaire.

Au 2nd semestre le pilotage de la liquidité sera impacté par :

- L'évolution des tensions sur la dette souveraine de la zone euro avec un impact direct sur les spreads de liquidité. La hausse des taux et l'absence d'inflation vont rendre plus délicat le pilotage des déficits publics au sein de la zone euro.
- L'évolution de la liquidité à très court terme sera marquée par l'évolution de l'excédent de liquidité au sein de l'Eurosystem. Le rôle de la Banque Centrale Européenne restera significatif pour les banques.
- L'EONIA pourrait remonter sur le 2nd semestre et s'établir à un niveau supérieur aux 0,10 %.

1.4.3.4. La politique de couverture

La gestion du risque de taux d'intérêt global est mise en œuvre via les couvertures de justes valeur et de flux de trésorerie.

1.4.3.4.1. Couvertures de justes valeurs

La couverture de juste valeur est mise en œuvre pour plusieurs objectifs. La couverture des dépôts à vue est faite en juste valeur afin de couvrir la variation de juste valeur de ces dépôts et le risque de taux d'intérêt global de la Caisse Régionale. La couverture des opérations faites à taux fixe (collecte, crédit, ...) est également enregistrée en couverture de juste valeur.

1.4.3.4.2. Couvertures de flux de trésorerie

La couverture de flux de trésorerie est mise en œuvre pour les objectifs de couverture de marge des opérations de bilan réalisées à taux variable.

1.4.4. Les risques opérationnels

Le risque opérationnel correspond au risque de perte résultant de l'inadéquation ou de la défaillance des processus internes, des personnes, des systèmes ou d'événements extérieurs, risque juridique inclus mais risque stratégique et de réputation exclus.

1.4.4.1. Objectifs et politique

Le dispositif de gestion des risques opérationnels, décliné dans la Caisse Régionale, comprend les composantes suivantes, communes à l'ensemble du Groupe Crédit Agricole :

- gouvernance de la fonction gestion des risques opérationnels : supervision du dispositif par la Direction Générale via le comité de contrôle interne,
- identification et évaluation qualitative des risques à travers des cartographies, complétées par la mise en place d'indicateurs permettant la surveillance des processus les plus sensibles,
- collecte des pertes opérationnelles et remontée des alertes pour les incidents significatifs, avec une consolidation dans une base de données permettant la mesure et le suivi du coût du risque,
- calcul et allocation des fonds propres réglementaires au titre des risques opérationnels au niveau consolidé et au niveau de la Caisse Régionale,
- réalisation périodique d'un tableau de bord des risques opérationnels au niveau de la Caisse Régionale.

1.4.4.2. Organisation et dispositif de surveillance des risques

Organisation de la gestion des risques opérationnels

L'organisation de la gestion des risques opérationnels de la Caisse Régionale s'intègre dans l'organisation globale de la ligne métier risques et contrôles permanents du Groupe : le responsable des risques opérationnels de la Caisse Régionale est rattaché au responsable des contrôles permanents et des risques (RCPR) de la Caisse Régionale.

Le management du risque opérationnel rapporte régulièrement sur son activité et sur le niveau d'exposition au risque dans le cadre d'un comité de contrôle interne réuni mensuellement dont la Présidence est assurée par le Directeur Général de la Caisse Régionale.

L'organe exécutif est par ailleurs informé trimestriellement par un tableau de bord produit par le management du risque opérationnel après intégration des dernières collectes des incidents et pertes avérés du risque opérationnel dans le cadre du dispositif de recensement de la Caisse Régionale. Le contrôle périodique et le contrôle de la conformité sont destinataires de ces informations.

Ce tableau de bord permet la surveillance des processus et risques les plus coûteux. Il décrit le coût du risque, la nature des risques dans ses composantes bâloises, par domaine d'activités et par unité déclarante. Il

recense les principaux indicateurs de risques à surveiller, les indicateurs de la fraude, les alertes émises et le cas échéant, il décrit les plans d'actions correctrices.

L'organe délibérant est informé semestriellement sur l'évolution du coût du risque et les événements marquants du dispositif.

Le dispositif de gestion du risque opérationnel couvre intégralement le périmètre opérationnel et fonctionnel de la Caisse Régionale.

Principaux travaux menés au cours du 1^{er} semestre de l'année 2013

Au 1^{er} semestre 2013, le Crédit Agricole Brie Picardie a continué à renforcer son dispositif qualitatif et quantitatif d'identification, d'évaluation, de prévention et de surveillance des risques opérationnels.

Dans ce cadre, les principales actions suivantes ont été conduites :

- La cartographie des risques opérationnels 2012 a été finalisée le 31 janvier 2013. Une synthèse de ces résultats a fait l'objet d'une présentation au comité de contrôle interne du 26 février 2013.
- Le suivi des plans d'actions, à mettre en place à l'issue de la cartographie des risques opérationnels 2012, a été initié et doit être finalisé pour le 15 octobre 2013.
- L'analyse annuelle des 18 scénarios majeurs a débuté au 1^{er} semestre, après rappel de la démarche et validation des scénarios retenus au comité de contrôle interne du 14 mai 2013.
- Des nouvelles actions de formation et de sensibilisation des correspondants à la culture des risques opérationnels se sont poursuivies au cours du 1^{er} semestre de l'année 2013.

1.4.4.3. Méthodologie

La Caisse Régionale met en œuvre la méthode de mesure avancée (AMA) pour les risques opérationnels. L'utilisation de cette méthode a été validée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel (ACP) en décembre 2007.

Le dispositif défini par le Groupe et décliné dans la Caisse Régionale vise à respecter l'ensemble des critères qualitatifs (intégration de la mesure des risques dans la gestion quotidienne, indépendance de la fonction risques, déclaration périodique des expositions au risque opérationnel...) et des critères quantitatifs Bâle II (intervalle de confiance de 99,9 % sur une période d'un an ; prise en compte des données internes, des données externes, d'analyses de scénarios et de facteurs reflétant l'environnement).

Le modèle AMA de calcul des fonds propres repose sur un modèle actuariel de type "Loss Distribution Approach" (LDA) qui est unique au sein du Groupe. Ce modèle LDA est mis en œuvre d'une part sur les données internes collectées mensuellement dans la Caisse Régionale, ce qui constitue son historique de pertes, et d'autre part sur des scénarios majeurs qui permettent d'envisager des situations non observées dans l'entité et ayant une probabilité de survenance au-delà de l'horizon d'un an. Ce travail d'analyse est mené dans la Caisse Régionale à partir d'une liste Groupe de scénarios applicables à la banque de détail. Ce travail est par ailleurs piloté et contrôlé par Crédit Agricole S.A. Cette liste de scénarios majeurs fait l'objet d'une révision annuelle et a pour but de couvrir l'ensemble des catégories de Bâle, ainsi que toutes les zones de risques majeurs susceptibles d'intervenir dans l'activité banque de détail.

Pour les caisses régionales un principe de mutualisation des données internes est mis en œuvre. Ce principe de mutualisation du calcul de l'exigence de fonds propres pour l'ensemble des caisses régionales concerne la partie de l'exigence de fonds propres qui dépend de l'historique de pertes. Ainsi, les historiques de pertes de l'ensemble des caisses régionales sont concaténés, ce qui permet de disposer d'une profondeur d'historique d'incidents accrue et d'un profil de risque plus complet.

La mutualisation des données lors de la détermination de la charge en capital implique de réaliser une répartition de cette charge par Caisse Régionale. Pour ce faire Crédit Agricole S.A. utilise une clé de répartition prenant en compte les caractéristiques de la Caisse Régionale (coût du risque et produit net bancaire de l'année écoulée).

Un mécanisme de diversification du risque est mis en œuvre dans le modèle LDA du Groupe. Pour ce faire, un travail d'experts est mené à Crédit

Agricole S.A. afin de déterminer les corrélations de fréquence existantes entre les différentes catégories de risque de Bâle et entre les scénarios majeurs. Ce travail d'experts fait l'objet d'une formalisation, visant à structurer l'argumentation autour de différents critères qualitatifs (corrélation conjoncturelle, corrélation structurelle, étude des fréquences historiques, matrice d'incertitude...).

La méthode de calcul standard (TSA = The Standard Approach) est également utilisée et appliquée aux filiales (S.A.S. Brie Picardie Expansion et S.A. Immobilière de Picardie) de la Caisse Régionale. L'exigence en fonds propres de ces entités suit la méthodologie de ventilation du produit net bancaire de l'entité par ligne métier sur les trois derniers exercices. Le périmètre de consolidation fait l'objet d'une revue annuelle de validation afin de détecter toute entrée, modification ou sortie du périmètre. La part d'exigence en fonds propres standard (TSA) vient s'ajouter à la part AMA pour déterminer l'exigence en fonds propres finale au titre du risque opérationnel.

Enfin, il est rappelé qu'à l'origine la méthodologie « risque opérationnel » a été présentée et validée en Comité des Normes et Méthodologies (CNM) du Groupe le 15 février 2007. Depuis lors, le calcul des fonds propres au titre du risque opérationnel s'est inscrit dans un procédé industriel de calcul annuel pour le Groupe Crédit Agricole. L'ensemble de la méthodologie Risques Opérationnels a été représenté au Comité des Normes et Méthodologies (CNM) de décembre 2011.

1.4.4.4. Assurance et couverture des risques opérationnels

En méthode avancée, la Caisse Régionale peut prendre en compte les effets de l'assurance pour diminuer l'exigence en fonds propres dans la limite de 20 % du total des fonds propres alloués aux risques opérationnels. Cet effet réducteur peut être pris en compte par la Caisse Régionale dans la mesure où son assureur répond aux exigences réglementaires.

Dans la méthodologie Groupe appliquée à la Caisse Régionale, l'effet assurance (CAMCA) est pris en compte au niveau du scénario majeur de destruction du site névralgique. Pour déterminer le montant de l'exigence en fonds propres prenant en compte l'effet réducteur de l'assurance, il est nécessaire de déterminer un certain nombre de paramètres calculés par l'assureur à savoir le taux de couverture, le taux d'assurabilité, la franchise globale du sinistre. La détermination de ces paramètres se fait en étudiant conjointement le scénario majeur de la Caisse Régionale et les polices d'assurance susceptibles d'intervenir.

La prise en compte de la part mutualisée d'exigence en fonds propres liée à l'historique de pertes, de la part d'exigence en fonds propres relative aux scénarios majeurs et les caractéristiques de l'assurance permettent ensuite de déterminer le montant total de l'exigence en fonds propres AMA.

1.4.5. Les risques juridiques

A ce jour, à la connaissance de la Caisse Régionale, il n'existe aucune procédure judiciaire significative susceptible d'avoir, ou ayant eu récemment des effets matériels sur la situation financière ou la rentabilité de la Caisse Régionale.

Les risques juridiques en cours au 30 juin 2013 ont fait l'objet de provisions tenant compte des informations dont dispose la Direction Générale.

1.4.6. Les risques induits par l'exposition aux dettes souveraines

Au regard du contexte de crise, la Caisse Régionale n'a pas d'exposition directe sur les pays dont la dette souveraine représente des risques actuellement (Espagne, Grèce, Irlande, Italie et Portugal).

1.4.7. Les dispositifs de contrôle interne

Le dispositif de contrôle interne est défini comme l'ensemble des dispositifs visant la maîtrise des activités et des risques de toute nature permettant la régularité, la sécurité et l'efficacité des opérations traitées.

Conformément au CRBF 97-02 modifié et selon les préconisations de Crédit Agricole S.A., la responsabilité du contrôle interne est partagée entre trois fonctions directement rattachées à la Direction Générale :

- le responsable du contrôle permanent,
- le responsable du contrôle de la conformité,
- le responsable du contrôle périodique.

La Caisse Régionale a désigné son responsable des contrôles permanents et des risques (RCPR) en qualité de responsable de la filière risques.

Le dispositif mis en place par la Caisse Régionale est encadré par une charte de contrôle interne et repose sur l'indépendance et la spécialisation des contrôles qui se répartissent en trois catégories :

- les contrôles permanents de premier degré par les opérateurs eux-mêmes et l'encadrement des services ou des agences,
- les contrôles permanents de deuxième degré premier niveau par des agents distincts de ceux ayant engagé l'opération pouvant exercer des activités opérationnelles.

Un contrôle permanent de deuxième degré second niveau est aussi exercé par les agents exclusivement dédiés aux fonctions spécialisées de contrôle permanent de dernier niveau avec notamment : contrôle des risques crédit, contrôle comptable et financier, contrôle de la conformité.

- les contrôles périodiques du service contrôle périodique, qui constituent le troisième degré. Ce service agit en toute indépendance dans le cadre d'un plan d'audit pluriannuel de contrôles de toutes les activités et fonctions de la Caisse Régionale.

La coordination des fonctions de contrôle et le suivi du dispositif de contrôle interne sont assurés par un comité de contrôle interne se réunissant mensuellement et dont la Présidence est assurée par le Directeur Général.

Le Directeur des risques et des contrôles permanents rend compte semestriellement au Comité d'Audit et / ou au Conseil d'Administration de l'activité de contrôle interne au sein de la Caisse Régionale et des principales évolutions sur chaque domaine de risque.

1.4.7.1. Le contrôle permanent

Piloté par les équipes des contrôles permanents et des risques, le plan de contrôles permanents est décliné et régulièrement actualisé en collaboration avec les experts-métiers. Tout le référentiel des contrôles applicables est exclusivement défini dans l'outil national SCOPE, qui centralise également la saisie des résultats de tous les contrôles exécutés par toutes les unités de la Caisse Régionale. Les reporting issus de ce dispositif font l'objet d'une présentation au comité de contrôle interne et d'une diffusion au niveau hiérarchique adéquat. Sur le 1^{er} semestre 2013, la Caisse Régionale a initié le projet de révision du plan de contrôles permanents suite à la bascule informatique des 16 et 17 mars 2013 sur le système d'information unique (NICE).

1.4.7.2. Le contrôle du risque de non-conformité

Les risques de non-conformité concernent notamment le non-respect des règles liées aux activités financières et bancaires, qu'elles soient de nature législative ou réglementaire, des normes professionnelles et déontologiques, d'instructions, de l'éthique dans les comportements professionnels ou encore de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, la prévention et la lutte contre la fraude...

Un dispositif de contrôles dédiés s'assure de la maîtrise de ces risques, et donc

de leurs impacts. Des moyens spécifiques d'encadrement et de surveillance des opérations sont mis en œuvre : formation du personnel, adoption de procédures internes, accomplissement des obligations déclaratives vis-à-vis des autorités de tutelle, etc. Sur le 1er semestre 2013, la Caisse Régionale a poursuivi les travaux engagés pour se conformer aux nouvelles obligations législatives et réglementaires qui lui incombent.

1.4.7.3. Le contrôle périodique

Les principales actions menées par le service Contrôle Périodique au cours du 1^{er} semestre 2013 ont porté sur :

- la mise à jour de la cartographie 2013 des risques auditables siège et agences ainsi que des plans d'audit pluriannuel et annuel conformément aux instructions de l'Inspection Générale Groupe.
- la réalisation de :
 - 23 audits d'agences traditionnelles,
 - 6 audits d'agences spécialisées (Centre d'Affaires Entreprises et Pôle Professionnel),
 - 4 audits siège.
- le suivi des recommandations et notamment celles formulées par l'ACP à l'occasion du contrôle réalisé sur les pratiques commerciales.

Le plan d'audit a été présenté au Comité de Contrôle Interne du 26 février 2013 et au Comité d'Audit du 19 mars 2013. Une synthèse des activités du Contrôle Périodique arrêtées au 31 mai a été exposée au Conseil d'Administration du 18 juin 2013.

1.5. La structure financière

1.5.1. Le capital social

Le capital social de la Caisse Régionale est constitué de 55 456 701 titres répartis en Parts Sociales, Certificats Coopératifs d'Investissement et Certificats Coopératifs d'Associés.

	Nombre de titres	Valeur nominale
Parts Sociales	24 956 540	5 €
Certificats Coopératifs d'Investissement	16 908 614	5 €
Certificats Coopératifs d'Associés	13 591 547	5 €
Capital Social	55 456 701	277 283 505 €

Les Parts Sociales

Les Parts Sociales de la Caisse Régionale sont détenues par les 90 caisses locales, 18 administrateurs et Crédit Agricole S.A.

Les Certificats Coopératifs d'Investissement

Les CCI sont détenus par des investisseurs financiers personnes physiques ou morales. Ils donnent droit à une rémunération sous forme de dividendes. Le vote du porteur de CCI est requis pour les évolutions majeures du capital de la Caisse Régionale lors d'assemblées spéciales de porteurs de CCI.

Le programme de rachat de CCI a été renouvelé lors de l'Assemblée Générale mixte de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Brie Picardie qui s'est tenue le 26 mars 2013.

Le CCI de la Caisse Régionale, coté sur le compartiment B d'Euronext Paris sous le code ISIN FR0010483768, était valorisé à 20,15 € au 30 juin 2013, contre 18,90 € au 31 décembre 2012, soit une hausse de 6,6 %.

Les Certificats Coopératifs d'Associés

Les CCA sont des titres donnant droit à une rémunération sous forme de dividendes. Crédit Agricole S.A. détient la totalité des 13 591 547 CCA émis par la Caisse Régionale. Le vote du porteur de CCA est requis pour les évolutions majeures du capital de la Caisse Régionale lors d'assemblées spéciales du porteur de CCA. La valorisation des CCA est égale à celle des CCI.

La politique de distribution

L'Assemblée Générale mixte de la Caisse Régionale a approuvé l'ensemble des résolutions présentées et notamment le paiement :

- d'un intérêt de 2,70 % aux Parts Sociales,
- d'un dividende de 1,38 € par Certificat Coopératif d'Investissement Brie Picardie,
- d'un dividende de 1,38 € par Certificat Coopératif d'Associé.

Ces dividendes et intérêts ont été mis en paiement sur le 2^{ème} trimestre 2013.

1.5.2. Les fonds propres

La composition des fonds propres

Les fonds propres de base sont essentiellement composés du capital, des réserves et des écarts de réévaluation desquels sont déduits les CCI auto détenus par la Caisse Régionale, le prêt à la SNC Courcelles et les immobilisations incorporelles.

La déduction des participations des établissements de crédit et financiers de la Caisse Régionale excédant 10 %, non déduites dans le cadre des fonds propres complémentaires et déduction faites de la franchise de 10 % des fonds propres, permettent l'obtention du Tier 1.

Les fonds propres complémentaires composés des titres subordonnés, desquels sont déduites les participations des établissements de crédit et financier de la Caisse Régionale excédant 10 %, permettent l'obtention du Tier 2.

Les fonds propres du Crédit Agricole Brie Picardie s'élèvent au 31 décembre 2012 à près de 1,9 milliard d'euros.

L'exigence de fonds propres

L'exigence correspond au minimum de fonds propres à respecter au regard des risques de crédit et de contreparties, des risques de règlement-livraison, des risques opérationnels et des risques de marché, calculés en application des normes prudentielles.

1.5.3. La surveillance prudentielle et la liquidité

Les banques se doivent d'être d'une grande solidité financière compte tenu des effets de l'insolvabilité de l'une d'entre elles sur la stabilité financière de tout le système. Ainsi, la Caisse Régionale gère son activité et son capital en cohérence avec le respect des ratios prudentiels.

Le Capital Requirements Directive (CRD)

La solidité financière de la Caisse Régionale se mesure par sa capacité à assurer une couverture minimale par les fonds propres, des risques de crédit et de contreparties, des risques de règlement-livraison, des risques opérationnels et des risques de marché. Fixé au minimum à 8 %, le CRD ou ratio Bâle II du Crédit Agricole Brie Picardie ressort à 20,09 % au 31 décembre 2012, dernière donnée disponible.

Le Contrôle des Grands Risques

Pour s'assurer d'une bonne dispersion de ses risques clientèles, la Caisse Régionale doit à tout moment respecter plusieurs normes.

Concernant le contrôle des grands risques, celui-ci s'apprécie au travers de deux déclarations, la division des risques et le contrôle des grands risques,

tous deux calculés à partir des données consolidées de la Caisse Régionale. La première prend en considération les 20 bénéficiaires ayant les plus gros encours nets quelque soit leur pourcentage de représentation dans les fonds propres. Le contrôle des grands risques, en revanche, prend en compte les 20 bénéficiaires dont les encours bruts dépassent 10 % des fonds propres. A minima, et si les seuils de dépassement des fonds propres ne sont pas atteints, les 20 premières expositions sont à déclarer à l'Autorité de Contrôle Prudentiel (ACP). Par ailleurs, dans le cadre du contrôle des grands risques, un même bénéficiaire ne doit pas excéder 25 % des fonds propres de la banque. Au 31 mars 2013, dernière donnée disponible, aucun bénéficiaire ne porte un encours supérieur à 10 % des fonds propres.

La liquidité

Calculé à partir des données sociales, le coefficient de liquidité, qui mesure les actifs et passifs liquides des mois à venir, permet de s'assurer que les établissements de crédit peuvent faire face à leurs engagements en toutes circonstances. Fixé au minimum à 100 %, le coefficient de liquidité du Crédit Agricole Brie Picardie s'établit à 153 % au 30 juin 2013.

1.6. Les perspectives

Avec plus de 2,6 milliards d'euros de capitaux propres au 30 juin 2013, la stratégie de développement sécurisé de la Caisse Régionale s'inscrit pleinement dans l'esprit des accords de Bâle comme le démontre l'amélioration continue du CRD qui s'établit à 20,09 % au 31 décembre 2012, dernière donnée disponible, pour un minimum réglementaire de 8 %. Elle peut ainsi, et très largement, faire face au renforcement des fonds propres prévu par le corpus Bâle III, tout comme aux exigences de liquidité.

2. COMPTES CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2013

SOMMAIRE

CADRE GENERAL	29
ETATS FINANCIERS CONSOLIDES	30
COMPTE DE RESULTAT	30
RESULTAT NET ET AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL	31
BILAN ACTIF	34
BILAN PASSIF	35
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	36
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE	37
NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES RESUMES	39
1. PRINCIPES ET METHODES APPLICABLES DANS LE GROUPE, JUGEMENTS ET ESTIMATIONS UTILISEES	39
2. INFORMATIONS SIGNIFICATIVES DU SEMESTRE	43
2.1. <i>Principales opérations de structure et événements significatifs de la période</i>	43
3. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	44
3.1. <i>Produits et Charges d'intérêts</i>	44
3.2. <i>Commissions nettes</i>	45
3.3. <i>Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat</i>	46
3.4. <i>Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente</i>	48
3.5. <i>Produits et charges nets des autres activités</i>	48
3.6. <i>Charges générales d'exploitation</i>	48
3.7. <i>Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles</i>	49
3.8. <i>Coût du risque</i>	50
3.9. <i>Gains ou pertes nets sur autres actifs</i>	50
3.10. <i>Impôts</i>	51
3.11. <i>Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</i>	53
4. INFORMATIONS SECTORIELLES	56
5. NOTES RELATIVES AU BILAN	57
5.1. <i>Actifs et Passifs financiers à la juste valeur par résultat</i>	57
5.2. <i>Actifs financiers disponibles à la vente</i>	60
5.3. <i>Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle</i>	61
5.4. <i>Dépréciations inscrites en déduction des actifs financiers</i>	64
5.5. <i>Exposition au risque souverain et non souverain sur les pays européens sous surveillance</i>	65
5.6. <i>Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle</i>	68
5.7. <i>Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées</i>	69
5.8. <i>Immeubles de placement</i>	70
5.9. <i>Immobilisations corporelles et incorporelles (hors écarts d'acquisition)</i>	71
5.10. <i>Provisions</i>	72
5.11. <i>Capitaux propres</i>	74
6. ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE	75
7. RECLASSEMENTS D'INSTRUMENTS FINANCIERS	76
8. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS	77
8.1. <i>Juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés au coût</i>	77
8.2. <i>Informations sur les instruments financiers évalués à la juste valeur</i>	78
9. ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA FIN DE LA PÉRIODE INTERMEDIAIRE	82
10. PERIMETRE DE CONSOLIDATION AU 30 JUIN 2013	83

CADRE GENERAL

Présentation juridique de l'entité

La Caisse Régionale Brie Picardie est une société coopérative à capital variable régie par le Livre V du Code Monétaire et Financier et la loi bancaire du 24 janvier 1984 relative au contrôle et à l'activité des établissements de crédit.

Sont rattachées à la Caisse Régionale Brie Picardie, 90 Caisses locales qui constituent des unités distinctes avec une vie juridique propre.

Les comptes individuels sont représentatifs des comptes de la Caisse régionale seule, tandis que les comptes consolidés, selon la méthode de l'Entité consolidante, intègrent également les comptes des Caisses locales, les comptes des filiales consolidables.

De par la loi bancaire, la Caisse Régionale Brie Picardie est un établissement de crédit avec les compétences bancaires et commerciales que cela entraîne. Elle est soumise à la réglementation bancaire.

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

COMPTE DE RESULTAT

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	30/06/2013	31/12/2012	30/06/2012
Intérêts et produits assimilés	3.1	350 783	770 439	404 156
Intérêts et charges assimilées	3.1	-187 651	-432 401	-229 027
Commissions (produits)	3.2	139 240	274 394	135 165
Commissions (charges)	3.2	-18 899	-38 979	-18 803
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	3.3	1 181	8 085	3 525
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	3.4	-1 450	-11 359	-9 766
Produits des autres activités	3.5	1 001	7 421	5 193
Charges des autres activités	3.5	-552	-2 020	-776
PRODUIT NET BANCAIRE		283 653	575 580	289 667
Charges générales d'exploitation	3.6	-134 597	-281 947	-137 121
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	3.7	-5 228	-10 685	-4 892
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		143 828	282 948	147 654
Coût du risque	3.8	-18 605	-16 115	-20 203
RESULTAT D'EXPLOITATION		125 223	266 833	127 451
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence				
Gains ou pertes nets sur autres actifs	3.9	138	5 458	3
Variations de valeur des écarts d'acquisition				
RESULTAT AVANT IMPOT		125 361	272 291	127 454
Impôts sur les bénéfices	3.10	-48 972	-101 229	-46 312
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession				
RESULTAT NET		76 389	171 062	81 142
Participations ne donnant pas le contrôle				
RESULTAT NET – PART DU GROUPE		76 389	171 062	81 142

RESULTAT NET ET AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL

(en milliers d'euros)	Notes	30/06/2013	31/12/2012	30/06/2012
Résultat net		76 389	171 062	81 142
Gains et pertes actuariels sur avantages post emploi		0	-1 808	-3 479
Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés				
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables, hors entités mises en équivalence		0	-1 808	-3 479
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entités mises en équivalence				
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables hors entités mises en équivalence			653	1 256
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entités mises en équivalence				
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables		0	-1 155	-2 223
Gains et pertes sur écarts de conversion				
Gains et pertes sur actifs disponibles à la vente (1)		-1 477	-1 629	11 140
Gains et pertes sur instruments dérivés de couverture		1 040	558	-265
Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés				
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres recyclables, hors entités mises en équivalence		-437	-1 071	10 875
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres recyclables part du Groupe des entités mises en équivalence				
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables hors entités mises en équivalence		-186	-835	467
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entités mises en équivalence				
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables		-623	-1 906	11 342
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres	3.11	-623	-3 061	9 119
Résultat net et autres éléments du résultat global		75 766	168 001	90 261
Dont participations ne donnant pas le contrôle				
Dont part du Groupe		75 766	168 001	90 261

(1)L'ensemble des Caisses régionales de Crédit Agricole détient la totalité du capital de SAS Rue la Boétie dont l'objet exclusif est la détention à tout moment de plus de 50 % des droits de vote et du capital de Crédit Agricole S.A. Les opérations sur les titres non cotés SAS Rue la Boétie sont

encadrées par une convention de liquidité qui détermine le prix de référence qui devrait s'appliquer en cas de transferts des titres SAS Rue La Boétie entre Caisses régionales ou lors des augmentations de capital de SAS Rue la Boétie.

Au plan comptable, les titres SAS Rue La Boétie sont classés en titres disponibles à la vente (AFS) et doivent être valorisés à leur juste valeur dans les comptes des Caisses régionales. Dans la mesure où ces titres ne sont pas cotés sur un marché actif, cette juste valeur doit être établie sur la base de techniques de valorisation. Si aucune juste valeur ne peut être déterminée de manière fiable, la norme prévoit que les titres soient maintenus à leur prix de revient. Jusqu'à présent et pour refléter les spécificités des titres SAS Rue La Boétie, la valeur retenue pour l'établissement des comptes consolidés des Caisses régionales a été alignée sur la convention de liquidité qui détermine le prix de référence qui doit s'appliquer en cas de transferts des titres SAS Rue La Boétie entre Caisses régionales. Ce prix de référence est déterminé par une formule qui intègre trois composantes : le cours de bourse des titres Crédit Agricole S.A., le coût de revient de l'action Crédit Agricole S.A. dans les comptes de la SAS Rue La Boétie et l'actif net consolidé par action de Crédit Agricole S.A.

Toutefois, dans un contexte de marché dégradé, la baisse du cours de l'action Crédit Agricole S.A. s'est traduit par un écart croissant constaté durablement entre le cours de l'action Crédit Agricole S.A. et le prix de l'action SAS Rue La Boétie fixé par la convention de liquidité. En l'absence de transaction sur le titre entre les Caisses régionales, ce prix fixé par la convention n'a plus semblé pouvoir être considéré comme une référence de prix représentative de leur juste valeur au sens de la norme IAS 39.

En outre, la mise en œuvre d'une valorisation qui permettrait de refléter l'ensemble des droits et obligations attachés à la détention des titres SAS Rue La Boétie soulève de nombreuses incertitudes, en particulier en ce qui concerne la valorisation d'éléments intangibles et incessibles comme :

- La stabilité capitalistique du Groupe qui permet d'assurer le contrôle collectif et permanent des Caisses régionales sur Crédit Agricole S.A.,
- La couverture des risques de liquidité et de solvabilité des Caisses régionales,
- Les relations économiques et financières internes au Groupe Crédit Agricole,
- La mise en commun de moyens et,
- La valorisation, le développement et l'utilisation de la marque Crédit Agricole,

En conséquence, et comme le prévoit la norme IAS 39 dès lors que le recours à un modèle de valorisation ne permet pas d'établir une valorisation fiable, les titres SAS Rue La Boétie sont valorisés à leur coût depuis le 31 décembre 2012. En cas de cession ou de dépréciation, les gains et pertes latents précédemment constatés en gains et pertes directement en capitaux propres sont transférés en résultat. En cas d'indication objective de perte de valeur les titres sont dépréciés dès lors que la valeur comptable du titre est supérieure à une valeur de référence déterminée sur une approche multicritère basée sur la valeur de marché des différentes activités de Crédit Agricole S.A. Ainsi, les travaux de valorisation s'appuient sur une approche fondée sur des paramètres de marché visant à établir une valeur des flux de trésorerie futurs attendus actualisés au taux qui serait retenu par le marché pour un actif similaire conformément au paragraphe 66 d'IAS 39. Cette approche combine une valorisation des flux futurs attendus des différentes activités du Groupe actualisés à un taux de marché, une valorisation de l'actif net du Groupe, une valorisation des activités du Groupe par référence à des prix de transactions observés récemment sur des activités similaires, une valorisation fondée sur le cours de bourse de Crédit Agricole S.A. complété d'une prime de contrôle et, le cas échéant une valorisation par référence aux transactions internes.

Ainsi, depuis le 31 décembre 2012, les titres SAS Rue La Boétie ont été évalués à leur coût. Ce dernier correspondait à la juste valeur des titres au 30 septembre 2012, soit 14 euros.

La valeur fondée sur des paramètres de marché et déterminée pour le test de dépréciation selon la méthodologie décrite ci-avant ressortait à 13,64 euros au 31 décembre 2012.

En conséquence, les impacts en 2012 pour la Caisse régionale de la Caisse Régionale Brie Picardie ont été les suivants :

- Constatation d'une dépréciation de 18 948 milliers d'euros déterminée à partir de la différence entre la valeur des titres au 30 septembre 2012 soit 14 euros par action et la valeur déterminée pour le test de dépréciation soit 13,64 euros par action.
- Reclassement en résultat des gains latents constatés en capitaux propres pour 16 741 milliers d'euros, montant correspondant à la différence entre la valeur des titres au 30 septembre 2012 et le coût de revient historique de ces titres.

Soit un impact global sur le résultat consolidé au 31 décembre 2012 de - 2 207 milliers d'euros.

Au 30 juin 2013, en l'absence d'indice de perte de valeur, les titres SAS Rue La Boétie n'ont pas fait l'objet de test de dépréciation, et aucune dépréciation complémentaire n'a dû être constatée.

BILAN ACTIF

(en milliers d'euros)	Notes	30/06/2013	31/12/2012
Caisse, banques centrales		61 414	65 607
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	5.1 - 5.5	37 880	47 928
Instruments dérivés de couverture		43 529	57 623
Actifs financiers disponibles à la vente	5.2 - 5.4 - 5.5	1 148 504	1 144 635
Prêts et créances sur les établissements de crédit	5.3 - 5.4 - 5.5	2 203 858	2 460 881
Prêts et créances sur la clientèle	5.3 - 5.4 - 5.5	15 041 842	15 493 284
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		42 324	80 546
Actifs financiers detenus jusqu'à l'échéance	5.4 - 5.5	174 775	189 916
Actifs d'impôts courants et différés		139 609	86 959
Comptes de régularisation et actifs divers		426 605	276 619
Actifs non courants destinés à être cédés		0	0
Participation aux bénéfices différée		0	0
Participations dans les entreprises mises en équivalence		0	0
Immeubles de placement	5.8	2 101	2 170
Immobilisations corporelles	5.9	84 522	85 214
Immobilisations incorporelles	5.9	2 693	2 690
Ecart d'acquisition			
TOTAL DE L'ACTIF		19 409 656	19 994 072

BILAN PASSIF

(en milliers d'euros)	Notes	30/06/2013	31/12/2012
Banques centrales		0	0
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	5.1	13 645	12 945
Instruments dérivés de couverture		138 439	194 056
Dettes envers les établissements de crédit	5.6	10 237 447	10 121 065
Dettes envers la clientèle	5.6	5 160 343	5 124 720
Dettes représentées par un titre	5.7	627 592	1 419 555
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		-19 210	-8 906
Passifs d'impôts courants et différés		52 657	0
Comptes de régularisation et passifs divers		343 402	310 514
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		0	0
Provisions techniques des contrats d'assurance		0	0
Provisions (1)	5.10	78 645	78 224
Dettes subordonnées	5.7	145 617	142 498
TOTAL DETTES		16 778 577	17 394 671
CAPITAUX PROPRES		2 631 079	2 599 401
Capitaux propres - part du Groupe		2 631 079	2 599 401
Capital et réserves liées		1 620 292	1 622 128
Réserves consolidées (1)		921 028	792 218
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		13 370	13 993
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur actifs non courants destinés à être cédés			
Résultat de l'exercice		76 389	171 062
Participations ne donnant pas le contrôle		0	0
TOTAL DU PASSIF		19 409 656	19 994 072

(1) Une variation d'un montant brut de 235 milliers d'euros en provisions et une variation d'un montant net d'impôt différé de 150 milliers d'euros en réserves consolidées sont dues à l'application de l'amendement d'IAS 19 au 1er janvier 2013.

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers d'euros)	Part du Groupe								Participations ne donnant pas le contrôle			Capitaux propres	
	Capital et réserves liées				Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		Résultat net	Capitaux propres	Capital réserves consolidées et résultat	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			
	Capital	Primes et Réserves consolidées liées au capital (1)	Elimination des titres auto-détenus	Total Capital et Réserves consolidées	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables				Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables		
Capitaux propres au 1er janvier 2012	256 457	2 178 297	-16 117	2 418 637	17 394	-340	41 663	2 477 354				0	
Augmentation de capital	3 131			3 131				3 131				0	
Variation des titres auto détenus			-4 384	-4 384								0	
Dividendes versés au 1er semestre 2012				0				-41 663	-41 663			0	
Dividendes reçus des Caisses régionales et filiales				0					0			0	
Effet des acquisitions / cessions sur les participations ne donnant pas le contrôle				0					0			0	
Mouvements liés aux paiements en actions				0					0			0	
<i>Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</i>	3 131	0	-4 384	-1 253	0	0	-41 663	-42 916	0	0	0	0	
Quote-part dans les variations de Capitaux Propres des entreprises mises en équivalence				0					0			0	
Résultat du 1er semestre 2012				0					0			0	
Autres variations	-1 910	1 796		-114				81 142	81 142			0	
Capitaux propres au 30 juin 2012	257 678	2 180 093	-20 501	2 417 270	28 736	-2 563	81 142	2 524 585	0	0	0	0	
Augmentation de capital	-61			-61					0			0	
Variation des titres auto détenus			-2 868	-2 868					0			0	
Dividendes versés au 2ème semestre 2012				0					0			0	
Dividendes reçus des Caisses régionales et filiales				0					0			0	
Effet des acquisitions / cessions sur les participations ne donnant pas le contrôle				0					0			0	
Mouvements liés aux paiements en actions				0					0			0	
<i>Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</i>	-61	0	-2 868	-2 929	0	0	0	-2 929	0	0	0	0	
Quote-part dans les variations de Capitaux Propres des entreprises mises en équivalence				0					0			0	
Résultat du 2nd semestre 2012				0				89 920	89 920			0	
Autres variations			4	4					4			0	
Capitaux propres au 31 décembre 2012	257 617	2 180 097	-23 369	2 414 346	15 488	-1 495	171 062	2 599 400	0	0	0	0	
Affectation du résultat 2012		128 946		128 946				-128 946	0				
Capitaux propres au 1er janvier 2013	257 617	2 309 043	-23 369	2 543 291	15 488	-1 495	42 116	2 599 400	0	0	0	0	
Augmentation de capital	536			536					536			0	
Variation des titres auto détenus			-2 372	-2 372					-2 372			0	
Dividendes versés au 1er semestre 2013				0					-42 116	-42 116		0	
Dividendes reçus des Caisses régionales et filiales				0					0			0	
Effet des acquisitions / cessions sur les participations ne donnant pas le contrôle				0					0			0	
Mouvements liés aux paiements en actions				0					0			0	
<i>Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</i>	536	0	-2 372	-1 836	0	0	-42 116	-43 952	0	0	0	0	
Quote-part dans les variations de Capitaux Propres des entreprises mises en équivalence				0					0			0	
Résultat du 1er semestre 2013				0				76 389	75 766			0	
Autres variations (2)			-136	-136					-136			0	
CAPITAUX PROPRES AU 30 JUIN 2013	258 153	2 308 907	-25 741	2 541 319	14 865	-1 495	76 389	2 631 078	0	0	0	0	

(1) : Réserves consolidées avant élimination des titres d'auto-contrôle

(2) Une variation des réserves consolidées d'un montant de 150 milliers d'euros est due à l'application de l'amendement d'IAS 19 au 1er janvier 2013.

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

(en milliers d'euros)	1er semestre 2013	1er semestre 2012	31/12/2012
Résultat avant impôts	125 361	127 454	272 291
Dotations nettes aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	5 227	4 893	10 685
Dépréciations des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	29 648	26 160	44 101
Dotations nettes aux dépréciations et aux provisions			
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence			
Résultat net des activités d'investissement	-89	3	-5 090
Résultat net des activités de financement	3 119	3 323	6 671
Autres mouvements	17 600	19 485	-20 181
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	55 505	53 864	36 186
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	-222 493	77 172	-267 098
Flux liés aux opérations avec la clientèle	460 731	582 098	999 129
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-780 368	-806 890	-442 431
Flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-136 218	-128 585	6 519
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence			
Impôts versés	-54 937	-58 265	-115 562
Diminution/(augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	-733 285	-334 470	180 557
Flux provenant des activités abandonnées			
TOTAL Flux net de trésorerie généré par l'activité OPERATIONNELLE (A)	-552 419	-153 152	489 034
Flux liés aux participations (2)	-595	-326	-6 813
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-4 400	-4 912	-4 972
Flux provenant des activités abandonnées			
TOTAL Flux net de trésorerie lié aux opérations d'INVESTISSEMENT (B)	-4 995	-5 238	-11 785
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires (3)	-41 582	-38 466	-38 538
Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement		-48	-14 333
Flux provenant des activités abandonnées			
TOTAL Flux net de trésorerie lié aux opérations de FINANCEMENT (C)	-41 582	-38 514	-52 871
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)			
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A + B + C + D)	-598 996	-196 904	424 378
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	824 735	400 357	400 357
Solde net des comptes de caisse et banques centrales *	65 607	72 139	72 139
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit **	759 128	328 218	328 218
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	225 739	203 453	824 735
Solde net des comptes de caisse et banques centrales *	61 414	64 322	65 607
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit **	164 325	139 131	759 128
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE ET DES EQUIVALENTS DE TRESORERIE	-598 996	-196 904	424 378

* composé du solde net des postes "Caisses et banques centrales", hors intérêts courus (y compris trésorerie des entités reclassées en activités destinées à être cédées)

** composé du solde des postes "comptes ordinaires débiteurs sains" et "comptes et prêts au jour le jour sains" tels que détaillés en note 5.3 et des postes "comptes ordinaires créditeurs" et "comptes et emprunts au jour le jour" tels que détaillés en note 5.6 (hors intérêts courus et y compris opérations internes au Crédit Agricole)

(2) Cette ligne recense les effets nets sur la trésorerie des acquisitions et des cessions de titres de participation. Au cours du premier semestre 2013 l'impact net des acquisitions sur la trésorerie de la Caisse Régionale Brie Picardie s'élève à 595 milliers d'euros, portant notamment sur les opérations suivantes :

- Acquisition titre C2MS : 426 milliers d'euros
- Acquisition titre CA TITRES : 211 milliers d'euros
- Règlement Cession titre UNIMMO IDF : 33 milliers d'euros
- Règlement Cession titre UNIMMO INVEST : 108 milliers d'euros
- Appel de fonds FIANET : 102 milliers d'euros

(3) Le flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires comprend le paiement des dividendes versés par la Caisse Régionale Brie Picardie à ses actionnaires, à hauteur de 42 116 milliers d'euros pour le premier semestre 2013.

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS INTERMEDIAIRES RESUMÉS

1. *Principes et Méthodes applicables dans le Groupe, jugements et estimations utilisées*

Les comptes consolidés intermédiaires résumés de la Caisse Régionale Brie Picardie au 30 juin 2013 ont été préparés et sont présentés en conformité avec la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire, qui définit le contenu minimum de l'information, et qui identifie les principes de comptabilisation et d'évaluation devant être appliqués à un rapport financier intermédiaire.

Les normes et interprétations utilisées pour la préparation des comptes consolidés intermédiaires résumés sont identiques à celles utilisées par le groupe Crédit Agricole pour l'élaboration des comptes consolidés au 31 décembre 2012 établis, en application du règlement CE n° 1606/2002, conformément aux normes IAS/IFRS et aux interprétations IFRIC telles qu'adoptées par l'Union européenne (version dite « carve out »), en utilisant donc certaines dérogations dans l'application de la norme IAS 39 pour la comptabilité de macro-couverture.

Ces normes et interprétations ont été complétées par les dispositions des normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2013 et dont l'application est obligatoire pour la première fois sur l'exercice. Celles-ci portent sur :

Normes, Amendements ou Interprétations	Date de publication par l'Union européenne	Date de 1ère application obligatoire : exercices ouverts à compter du	Applicable dans le Groupe
Amendement de la norme IAS 1, relatif à la présentation des autres éléments du résultat global, nouvelle décomposition des autres capitaux	05 juin 2012 (UE n°475/2012)	1er janvier 2013	Oui
Amendement de la norme IAS 19 relatif aux engagements de retraite (régimes à prestations définies)	05 juin 2012 (UE n°475/2012)	1er janvier 2013	Oui
Norme IFRS 13 relative à l'évaluation de la juste valeur	11 décembre 2012 (UE n° 1255/12)	1er janvier 2013	Oui
Amendement de la norme IAS 12 sur les impôts différés actifs/passifs en complément des dispositions de SIC 21	11 décembre 2012 (UE n° 1255/12)	1er janvier 2013	Non
Interprétation d'IFRIC 20 sur les frais de déblaiement engagés pendant la phase de production d'une mine à ciel ouvert	11 décembre 2012 (UE n° 1255/12)	1er janvier 2013	Non
Amendement d'IFRS 1 sur l'hyperinflation grave	11 décembre 2012 (UE n° 1255/12)	1er janvier 2013	Non
Amendements d'IFRS 7 sur les informations à fournir au titre des compensations d'actifs financiers et des passifs financiers	13 décembre 2012 (UE n° 1256/12)	1er janvier 2013	Oui
Amendement de la norme IFRS 1 (prêts publics) Application prospective de la décote sur les prêts publics reçus à un taux inférieur au marché.	03 mars 2013 (UE n°183/2013)	1er janvier 2013	Non
Amendements portant sur les améliorations annuelles des IFRS, cycle 2009-2011 modifiant les normes suivantes : IFRS 1, IAS 1, IAS 16, IAS 32, IAS 34	27 mars 2013 (UE n°301/2013)	1er janvier 2013	Oui

La norme IFRS 13 donne un cadre général à l'évaluation de la juste valeur, en s'appuyant sur une définition unique basée sur un prix de sortie et prévoit de nouvelles informations à communiquer en annexe sur les évaluations à la juste valeur.

La principale portée de cette norme est la prise en compte du risque de non-exécution sur les dérivés passifs (DVA ou risque de crédit propre), selon une approche symétrique l'évaluation du risque de contrepartie sur les dérivés actifs (CVA).

L'application des autres dispositions n'a pas eu d'impact significatif sur le résultat et la situation nette de la période.

En effet :

- L'amendement de la norme IAS 1 prévoit, au sein des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres, la distinction des éléments recyclables/non recyclables. La mise en œuvre de cet amendement se résume à un impact de présentation.
- L'amendement de la norme IAS 19 prévoit principalement l'obligation d'enregistrer les écarts actuariels, relatifs aux régimes à prestations définies, en gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres. Cette méthode étant déjà appliquée par le Groupe (optionnelle dans la version

actuelle d'IAS 19), les effets de cet amendement sont très limités et non significatifs (enregistrement en capitaux propres dans les comptes au 30 juin 2013).

- L'amendement d'IFRS 7 qui vise à réconcilier les règles de compensation US Gaap et IFRS prévoit que soient mentionnés les effets des accords de compensation sur les actifs et les passifs financiers. La traduction de cet amendement sera l'intégration d'une note complémentaire au niveau des notes annexes des états financiers au 31 décembre 2013.

Il est rappelé que lorsque l'application anticipée de normes et interprétations est optionnelle sur une période, l'option n'est pas retenue par le Groupe, sauf mention spécifique.
Ceci concerne en particulier :

Normes, Amendements ou Interprétations	Date de publication par l'Union européenne	Date de 1ère application obligatoire : exercices ouverts à compter du	Applicable dans le Groupe
Norme IFRS 10 sur les états financiers consolidés	11 décembre 2012 (UE n° 1254/12)	1 ^{er} janvier 2014	Oui
Norme IFRS 11 sur les partenariats	11 décembre 2012 (UE n° 1254/12)	1 ^{er} janvier 2014	Oui
Norme IFRS 12 sur les informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités	11 décembre 2012 (UE n° 1254/12)	1 ^{er} janvier 2014	Oui
Norme IAS 27 modifiée sur les états financiers individuels	11 décembre 2012 (UE n° 1254/12)	1 ^{er} janvier 2014	Non
Norme IAS 28 modifiée sur les participations dans des entreprises associées et des coentreprises	11 décembre 2012 (UE n° 1254/12)	1 ^{er} janvier 2014	Oui
Amendement d'IAS 32 sur la présentation des compensations d'actifs financiers et des passifs financiers	13 décembre 2012 (UE n° 1256/12)	1 ^{er} janvier 2014	Oui
Amendements relatifs aux dispositions transitoires pour les normes IFRS 10 : Consolidation des états financiers, IFRS 11 : Partenariat et IFRS 12 : Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités	04 avril 2013 (UE n°313/2013)	1 ^{er} janvier 2014	Oui

La Caisse Régionale Brie Picardie n'attend pas d'effets significatifs de l'application de ces dispositions sur son résultat et sa situation nette

Par ailleurs, les normes et interprétations publiées par l'IASB mais non encore adoptées par l'Union européenne n'entreront en vigueur d'une manière obligatoire qu'à partir de cette adoption et ne sont donc pas appliquées par le Groupe au 30 juin 2013.

Les comptes consolidés intermédiaires résumés sont destinés à actualiser les informations fournies dans les comptes consolidés au 31 décembre 2012 de la Caisse Régionale Brie Picardie et doivent être lus en complément de ces derniers. Aussi, seules les informations les plus significatives sur l'évolution de la situation financière et des performances de la Caisse Régionale Brie Picardie sont reproduites dans ces comptes semestriels.

De par leur nature, les évaluations nécessaires à l'établissement des comptes consolidés exigent la formulation d'hypothèses et comportent des risques et des incertitudes quant à leur réalisation dans le futur. Les estimations comptables qui nécessitent la formulation d'hypothèses sont utilisées principalement pour les évaluations réalisées pour les instruments financiers évalués à leur juste valeur, les participations non consolidées, les régimes de retraites et autres avantages sociaux futurs ainsi que les plans de stock-options, les dépréciations durables de titres disponibles à la vente et détenus à maturité, les dépréciations de créances irrécouvrables, les provisions, la dépréciation des écarts d'acquisition et les actifs d'impôts différés.

2. *Informations significatives du semestre*

Le périmètre de consolidation et ses évolutions au 30 juin 2013 est présenté de façon détaillée à la fin des notes annexes en note 10.

2.1. Principales opérations de structure et évènements significatifs de la période

La Caisse Régionale Brie Picardie a constaté une dépréciation complémentaire sur les titres SACAM International pour un montant de 4.532 milliers d'euros.

3. Notes relatives au compte de résultat

3.1. Produits et Charges d'intérêts

(en milliers d'euros)	30/06/2013	31/12/2012	30/06/2012
Sur opérations avec les établissements de crédit	5 036	1 781	1 044
Sur opérations internes au Crédit Agricole	36 122	78 584	40 472
Sur opérations avec la clientèle	290 417	629 458	323 549
Intérêts courus et échus sur actifs financiers disponibles à la vente	324	2 068	1 464
Intérêts courus et échus sur actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	3 188	7 203	3 784
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	15 696	51 345	33 843
Sur opérations de location-financement			
Autres intérêts et produits assimilés			
Produits d'intérêts (1) (2)	350 783	770 439	404 156
Sur opérations avec les établissements de crédit	-82	-201	-106
Sur opérations internes au Crédit Agricole	-108 110	-255 955	-136 881
Sur opérations avec la clientèle	-33 478	-64 640	-30 370
Sur dettes représentées par un titre	-2 272	-11 544	-7 209
Sur dettes subordonnées	-3 119	-6 671	-3 323
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	-40 586	-93 474	-51 178
Sur opérations de location-financement		0	
Autres intérêts et charges assimilées	-4	84	40
Charges d'intérêts	-187 651	-432 401	-229 027

(1) dont 6 312 milliers d'euros sur créances dépréciées individuellement au 30 juin 2013 contre 12 783 milliers d'euros au 31 décembre 2012 et 6 277 milliers d'euros au 30 juin 2012

(2) dont 1 822 milliers d'euros au 30 juin 2013 correspondant à des bonifications reçues de l'Etat, contre 4 037 milliers d'euros au 31 décembre 2012 et 2 062 milliers d'euros au 30 juin 2012

3.2. Commissions nettes

(en milliers d'euros)	30/06/2013			31/12/2012			30/06/2012		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Sur opérations avec les établissements de crédit	398	-882	-484	1 191	-2 859	-1 668	661	-1 395	-734
Sur opérations internes au Crédit Agricole	27 002	-12 213	14 789	47 967	-24 550	23 417	23 846	-11 496	12 350
Sur opérations avec la clientèle	30 506	-703	29 803	54 368	-1 331	53 037	28 068	-638	27 430
Sur opérations sur titres		-252	-252	0	-296	-296		-238	-238
Sur opérations de change	7		7	0	0	0			0
Sur opérations sur instruments dérivés et autres opérations de hors bilan	11		11	25	0	25	13		13
Sur moyens de paiement et autres prestations de services bancaires et financiers	79 212	-4 572	74 640	165 322	-9 616	155 706	79 864	-4 778	75 086
Gestion d'OPCVM, fiducie et activités analogues	2 104	-277	1 827	5 521	-327	5 194	2 713	-258	2 455
Produits nets des commissions	139 240	-18 899	120 341	274 394	-38 979	235 415	135 165	-18 803	116 362

3.3. Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

(en milliers d'euros)	30/06/2013	31/12/2012	30/06/2012
Dividendes reçus			
Plus ou moins values latentes ou réalisées sur actif/passif à la juste valeur par résultat par nature	-1 297	-365	-324
Plus ou moins values latentes ou réalisées sur actif/passif à la juste valeur par résultat par option	2 254	7 934	3 578
Solde des opérations de change et instruments financiers assimilés (hors résultat des couvertures d'investissements nets des activités à l'étranger)	223	516	271
Résultat de la comptabilité de couverture	1		
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	1 181	8 085	3 525

Le résultat de la comptabilité de couverture se décompose comme suit :

(en milliers d'euros)	30/06/2013		
	Profits	Pertes	Net
Couvertures de juste valeur	59 248	59 248	0
Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts	25 950	33 298	-7 348
Variations de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couvertures)	33 298	25 950	7 348
Couvertures de flux de trésorerie	0	0	0
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace			0
Couvertures d'investissements nets dans une activité à l'étranger	0	0	0
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace			0
Couvertures de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers	331 273	331 273	0
Variations de juste valeur des éléments couverts	151 677	179 596	-27 919
Variations de juste valeur des dérivés de couverture	179 596	151 677	27 919
Couvertures de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de taux d'intérêt	0	0	0
Variations de juste valeur de l'instrument de couverture - partie inefficace			0
Total Résultat de la comptabilité de couverture	390 521	390 521	0

(en milliers d'euros)	31/12/2012		
	Profits	Pertes	Net
Couvertures de juste valeur	61 000	61 000	0
Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts	33 298	27 702	5 596
Variations de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couvertures)	27 702	33 298	-5 596
Couvertures de flux de trésorerie	0	0	0
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace			0
Couvertures d'investissements nets dans une activité à l'étranger	0	0	0
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace			0
Couvertures de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers	304 534	304 534	0
Variations de juste valeur des éléments couverts	176 009	128 525	47 484
Variations de juste valeur des dérivés de couverture	128 525	176 009	-47 484
Couvertures de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de taux d'intérêt	0	0	0
Variations de juste valeur de l'instrument de couverture - partie inefficace			0
Total Résultat de la comptabilité de couverture	365 534	365 534	0

(en milliers d'euros)	30/06/2012		
	Profits	Pertes	Net
Couvertures de juste valeur	59 699	59 699	0
Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts	32 159	27 540	4 619
Variations de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couvertures)	27 540	32 159	-4 619
Couvertures de flux de trésorerie	0	0	0
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace			0
Couvertures d'investissements nets dans une activité à l'étranger	0	0	0
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace			0
Couvertures de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers	271 801	271 801	0
Variations de juste valeur des éléments couverts	154 215	117 586	36 629
Variations de juste valeur des dérivés de couverture	117 586	154 215	-36 629
Couvertures de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de taux d'intérêt	0	0	0
Variations de juste valeur de l'instrument de couverture - partie inefficace			0
Total Résultat de la comptabilité de couverture	331 500	331 500	0

3.4. Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente

(en milliers d'euros)	30/06/2013	31/12/2012	30/06/2012
Dividendes reçus	2 835	2 677	1 697
Plus ou moins values de cessions réalisées sur actifs financiers disponibles à la vente *	257	16 421	-49
Pertes sur titres dépréciés durablement (titres de capitaux propres)	-4 542	-30 457	-11 414
Plus ou moins values de cessions réalisées sur actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance et sur prêts et créances			
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	-1 450	-11 359	-9 766

* hors résultat de cession sur actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe dépréciés durablement mentionnés en note 3.8

Au 30 juin 2013, constatation de dépréciations complémentaires sur les titres Sacam International (4.532 K€) et sur les titres CA Innove (10 K€).

3.5. Produits et charges nets des autres activités

(en milliers d'euros)	30/06/2013	31/12/2012	30/06/2012
Gains ou pertes sur immobilisations hors exploitation			
Participation aux résultats des assurés bénéficiaires de contrats d'assurance			
Autres produits nets de l'activité d'assurance			
Variation des provisions techniques des contrats d'assurance			
Produits nets des immeubles de placement	47	111	-64
Autres produits (charges) nets	402	5 290	4 481
Produits (charges) des autres activités	449	5 401	4 417

3.6. Charges générales d'exploitation

(en milliers d'euros)	30/06/2013	31/12/2012	30/06/2012
Charges de personnel	-82 097	-168 935	-79 754
Impôts et taxes	-6 656	-16 558	-8 247
Services extérieurs et autres charges générales d'exploitation	-45 844	-96 454	-49 120
Charges générales d'exploitation	-134 597	-281 947	-137 121

Détail des charges de personnel

(en milliers d'euros)	30/06/2013	31/12/2012	30/06/2012
Salaires et traitements	-41 709	-84 446	-41 410
Cotisation au titre des retraites (régimes à cotisations définies)	-4 871	-8 908	-4 304
Cotisation au titre des retraites (régimes à prestations définies)		-2 235	
Autres charges sociales	-15 725	-34 664	-17 582
Intéressement et participation	-7 500	-21 427	-9 216
Impôts et taxes sur rémunération	-12 292	-17 255	-7 242
Total Charges de personnel	-82 097	-168 935	-79 754

3.7. Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles

(en milliers d'euros)	30/06/2013	31/12/2012	30/06/2012
Dotations aux amortissements	-5 228	-10 685	-4 892
- immobilisations corporelles	-5 205	-10 665	-4 882
- immobilisations incorporelles	-23	-20	-10
Dotations aux dépréciations	0	0	0
- immobilisations corporelles			
- immobilisations incorporelles			
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-5 228	-10 685	-4 892

3.8. Coût du risque

(en milliers d'euros)	30/06/2013	31/12/2012	30/06/2012
Dotations aux provisions et aux dépréciations	-48 854	-82 084	-57 894
Actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe			
Prêts et créances	-47 492	-74 549	-54 362
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		-2 657	-2 654
Autres actifs	-9		
Engagements par signature	-208	-704	-286
Risques et charges	-1 145	-4 174	-592
Reprises de provisions et de dépréciations	31 438	66 316	37 958
Actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe		0	
Prêts et créances	30 431	60 196	34 000
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		4	0
Autres actifs		15	15
Engagements par signature	499	797	558
Risques et charges	508	5 304	3 385
Dotations nettes de reprises des dépréciations et provisions	-17 416	-15 768	-19 936
Plus ou moins values de cessions réalisées sur actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe dépréciés durablement		0	0
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non dépréciés	-643	-919	-529
Récupérations sur prêts et créances amortis	467	1 325	550
Décotes sur crédits restructurés	-767	0	0
Pertes sur engagements par signature		0	0
Autres pertes	-246	-753	-288
Coût du risque	-18 605	-16 115	-20 203

3.9. Gains ou pertes nets sur autres actifs

(en milliers d'euros)	30/06/2013	31/12/2012	30/06/2012
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	138	5 458	3
Plus-values de cession	138	5 458	3
Moins-values de cession			
Titres de capitaux propres consolidés	0	0	0
Plus-values de cession			
Moins-values de cession			
Produits (charges) nets sur opérations de regroupement			
Gains ou pertes nets sur autres actifs	138	5 458	3

3.10. Impôts

Charge d'impôt :

(en milliers d'euros)	30/06/2013	31/12/2012	30/06/2012
Charge d'impôt courant	-50 577	-97 551	-44 231
Charge d'impôt différé	1 605	-3 678	-2 081
Charge d'impôt de la période	-48 972	-101 229	-46 312

Réconciliation du taux d'impôt théorique avec le taux d'impôt constaté

Au 30 juin 2013

(en milliers d'euros)	Base	Taux d'impôt	Impôt
Résultat avant impôt, dépréciations d'écart d'acquisitions, activités abandonnées et résultats des sociétés mises en équivalence	125 361	36,10%	45 255 5 682
Effet des différences permanentes			
Effet des différences de taux d'imposition des entités étrangères			
Effet des pertes de l'exercice, de l'utilisation des reports déficitaires et des différences temporaires			-18
Effet de l'imposition à taux réduit			-15
Effet des autres éléments			-1 932
Taux et charge effectifs d'impôt		39,06%	48 972

Le taux d'impôt théorique est le taux d'imposition de droit commun (y compris la contribution sociale additionnelle) des bénéfices taxables en France au 30 juin 2013.

Au 31 décembre 2012

(en milliers d'euros)	Base	Taux d'impôt	Impôt
Résultat avant impôt, dépréciations d'écart d'acquisitions, activités abandonnées et résultats des sociétés mises en équivalence	272 291	36,10%	98 297 6 176
Effet des différences permanentes			
Effet des différences de taux d'imposition des entités étrangères			
Effet des pertes de l'exercice, de l'utilisation des reports déficitaires et des différences temporaires			4
Effet de l'imposition à taux réduit			-518
Effet des autres éléments			-2 730
Taux et charge effectifs d'impôt		37,18%	101 229

Au 30 juin 2012

<i>(en milliers d'euros)</i>	Base	Taux d'impôt	Impôt
Résultat avant impôt, dépréciations d'écart d'acquisitions, activités abandonnées et résultats des sociétés mises en équivalence	139 274	36,10%	50 278
Effet des différences permanentes			-469
Effet des différences de taux d'imposition des entités étrangères			
Effet des pertes de l'exercice, de l'utilisation des reports déficitaires et des différences temporaires			1
Effet de l'imposition à taux réduit			-19
Effet des autres éléments			-3 479
Taux et charge effectifs d'impôt		33,25%	46 312

3.11. Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

Est présenté ci-dessous le détail des produits et charges comptabilisés de la période.

Détail des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

(en milliers d'euros)	30/06/2013	31/12/2012	30/06/2012
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables			
Gains et pertes sur écarts de conversion	0	0	0
Ecart de réévaluation de la période			
Transferts en résultat			
Autres reclassifications			
Gains et pertes sur actifs disponibles à la vente	-1 477	-1 629	11 140
Ecart de réévaluation de la période	-1 223	-15 720	-823
Transfert en résultat	-254	13 964	11 963
Autres reclassifications		127	
Gains et pertes sur instruments dérivés de couverture	1 040	558	-265
Ecart de réévaluation de la période	1 040	558	-265
Transferts en résultat			
Autres reclassifications			
Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés	0	0	0
Ecart de réévaluation de la période			
Transferts en résultat			
Autres reclassifications			
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entités mises en équivalence			
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables hors entités mises en équivalence	-186	-835	467
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables sur entités mises en équivalence			
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	-623	-1 906	11 342
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables			
Gains et pertes actuariels sur avantages post emploi		-1 808	-3 479
Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés			
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entités mises en équivalence			
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables hors entités mises en équivalence		653	1 256
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables sur entités mises en équivalence			
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	0	-1 155	-2 223
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres	-623	-3 061	9 119
Dont part Groupe	-623	-3061	9119
Dont participations ne donnant pas le contrôle			

« dont 2.207 milliers d'euros au 31 décembre 2012 de pertes latents relatifs aux titres SAS Rue La Boétie ».

Détail des effets d'impôt relatifs aux gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

(en milliers d'euros)	30/06/2013				Variation				31/12/2012			
	Brut	Impôt	Net d'impôt	Net dont part Groupe	Brut	Impôt	Net d'impôt	Net dont part Groupe	Brut	Impôt	Net d'impôt	Net dont part Groupe
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables												
Gains et pertes sur écarts de conversion			0	0			0	0			0	0
Gains et pertes sur actifs disponibles à la vente	18 758	-2 149	16 609	16 609	-1 477	190	-1 287	-1 287	20 235	-2 339	17 896	17 896
Gains et pertes sur instruments dérivés de couverture	-2 729	985	-1 744	-1 744	1 040	-376	664	664	-3 769	1 361	-2 408	-2 408
Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés			0	0			0	0			0	0
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables, hors entités mises en équivalence	16 029	-1 164	14 865	14 865	437	-186	-623	-623	16 466	-978	15 488	15 488
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entités mises en équivalence			0				0				0	
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres	16 029	-1 164	14 865	14 865	437	-186	-623	-623	16 466	-978	15 488	15 488
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables												
Gains et pertes actuariels sur avantages post emploi	-2 329	834	-1 495	-1 495			0		-2 329	834	-1 495	-1 495
Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés			0	0			0				0	0
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables, hors entités mises en équivalence	-2 329	834	-1 495	-1 495	0	0	0	0	-2 329	834	-1 495	-1 495
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entités mises en équivalence			0	0			0	0			0	0
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	-2 329	834	-1 495	-1 495	0	0	0	0	-2 329	834	-1 495	-1 495
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	13 700	-330	13 370	13 370	437	-186	-623	-623	14 137	-144	13 993	13 993

(en milliers d'euros)	31/12/2012				Variation				31/12/2011			
	Brut	Impôt	Net d'impôt	Net dont part Groupe	Brut	Impôt	Net d'impôt	Net dont part Groupe	Brut	Impôt	Net d'impôt	Net dont part Groupe
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables												
Gains et pertes sur écarts de conversion			0	0			0	0			0	0
Gains et pertes sur actifs disponibles à la vente	20 235	-2 339	17 896	17 896	-1 629	-736	-2 365	-2 365	21 864	-1 603	20 261	20 261
Gains et pertes sur instruments dérivés de couverture	-3 769	1 361	-2 408	-2 408	558	-99	459	459	-4 327	1 460	-2 867	-2 867
Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés			0	0			0	0			0	0
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables, hors entités mises en équivalence	16 466	978	15 488	15 488	-1 071	-835	-1 906	-1 906	17 537	-143	17 394	17 394
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entités mises en équivalence			0	0			0	0			0	0
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres	16 466	978	15 488	15 488	-1 071	-835	-1 906	-1 906	17 537	-143	17 394	17 394
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables												
Gains et pertes actuariels sur avantages post emploi	-2 329	834	-1 495	-1 495	-1 808	653	-1 155	-1 155	521	181	340	340
Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés			0	0			0	0			0	0
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables, hors entités mises en équivalence	-2 329	834	-1 495	-1 495	-1 808	653	-1 155	-1 155	521	181	340	340
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entités mises en équivalence			0	0			0	0			0	0
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	-2 329	834	-1 495	-1 495	-1 808	653	-1 155	-1 155	521	181	340	340
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	14 137	-144	13 993	13 993	-2 879	-182	-3 061	-3 061	17 016	38	17 054	17 054

4. *Informations sectorielles*

Information par secteur opérationnel

Le secteur d'activité du Crédit Agricole Brie Picardie est celui de la Banque de proximité en France. La clientèle du Crédit Agricole Brie Picardie comprend les particuliers, les agriculteurs, les professionnels, les entreprises et les collectivités locales.

Le Crédit Agricole Brie Picardie commercialise toute la gamme de services bancaires et financiers : support d'épargne (monétaire, obligataire et titres), placement d'assurance vie, distribution de crédits, notamment à l'habitat et à la consommation, offre de moyens de paiements. Il distribue également une gamme très large de produits d'assurance IARD et de prévoyance, s'ajoutant à la gamme assurance vie.

5. Notes relatives au bilan

5.1. Actifs et Passifs financiers à la juste valeur par résultat

Actifs financiers à la juste valeur par résultat

(en milliers d'euros)	30/06/2013	31/12/2012
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	2 185	2 925
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	35 695	45 003
Valeur au bilan	37 880	47 928
<i>Dont Titres prêtés</i>		

Actifs financiers détenus à des fins de transaction

(en milliers d'euros)	30/06/2013	31/12/2012
Créances sur les établissements de crédit		0
Créances sur la clientèle		0
Titres reçus en pension livrée		0
Titres détenus à des fins de transaction	0	217
- <i>Effets publics et valeurs assimilées</i>		0
- <i>Obligations et autres titres à revenu fixe</i>		217
- <i>Actions et autres titres à revenu variable</i>		0
Instruments dérivés	2 185	2 708
Valeur au bilan	2 185	2 925

Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2013	31/12/2012
Créances sur la clientèle		0
Actifs représentatifs de contrats en unités de compte		0
Titres à la juste valeur par résultat sur option	35 695	45 003
- <i>Effets publics et valeurs assimilées</i>		0
- <i>Obligations et autres titres à revenu fixe</i>	35 695	45 003
- <i>Actions et autres titres à revenu variable</i>		0
Valeur au bilan	35 695	45 003

Passifs financiers à la juste valeur par résultat

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2013	31/12/2012
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	13 645	12 945
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	0	
Valeur au bilan	13 645	12 945

Passifs financiers détenus à des fins de transaction

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2013	31/12/2012
Titres vendus à découvert		
Titres donnés en pension livrée		
Dettes représentées par un titre		
Dettes envers la clientèle		
Dettes envers les établissements de crédit		
Instruments dérivés	13 645	12 945
Valeur au bilan	13 645	12 945

5.2. Actifs financiers disponibles à la vente

(en milliers d'euros)	30/06/2013			31/12/2012		
	Valeur comptable	Gains comptabilisés directement en capitaux propres	Pertes comptabilisées directement en capitaux propres	Valeur comptable	Gains comptabilisés directement en capitaux propres	Pertes comptabilisées directement en capitaux propres
Effets publics et valeurs assimilées				0	0	0
Obligations et autres titres à revenu fixe	248 128	1 596	-1 220	243 680	1 577	-1 478
Actions et autres titres à revenu variable (2)	64 173	7 467	-3 146	60 271	8 724	-3 680
Titres de participation non consolidés	836 203	15 709	-1 648	840 684	16 382	-1 289
Total des titres disponibles à la vente	1 148 504	24 772	-6 014	1 144 635	26 683	-6 447
Créances disponibles à la vente						
Total des créances disponibles à la vente				0	0	0
Valeur au bilan des actifs financiers disponibles à la vente (1) (2)	1 148 504	24 772	-6 014	1 144 635	26 683	-6 447
Impôts		-3 722	1 573		-4 199	1 860
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur actifs financiers disponibles à la vente (net d'impôts)		21 050	-4 441		22 484	-4 587

(1) dont 36.866 milliers d'euros comptabilisés au titre de la dépréciation durable sur titres et créances

(2) " par exception, les titres SAS Rue de La Boétie sont évalués au coût pour un montant net de dépréciation 717.919 milliers d'euros au 30 juin 2013 et de 717.919 milliers d'euros au 31 décembre 2012".

5.3. Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle

Prêts et créances sur les établissements de crédit

(en milliers d'euros)	30/06/2013	31/12/2012
Comptes et prêts		
dont comptes ordinaires débiteurs sains	148 899	36 028
dont comptes et prêts au jour le jour sains	12 309	4 936
Valeurs reçues en pension		0
Titres reçus en pension livrée		0
Prêts subordonnés	8 020	8 324
Titres non cotés sur un marché actif		0
Autres prêts et créances		0
Valeur brute	156 919	44 352
Dépréciations		
Valeur nette des prêts et créances auprès des établissements de crédit	156 919	44 352
Opérations internes au Crédit Agricole		
Comptes ordinaires	152 433	772 193
Comptes et avances à terme	1 840 390	1 590 219
Titres non cotés sur un marché actif	54 116	54 117
Prêts subordonnés		
Valeur brute	2 046 939	2 416 529
Dépréciations		
Valeur nette des prêts et créances internes au Crédit Agricole	2 046 939	2 416 529
Valeur au bilan	2 203 858	2 460 881

Prêts et créances sur la clientèle

(en milliers d'euros)	30/06/2013	31/12/2012
Opérations avec la clientèle		
Créances commerciales		
Autres concours à la clientèle	11 454	7 850
Titres reçus en pension livrée	15 180 986	15 644 224
Prêts subordonnés	0	
Titres non cotés sur un marché actif	23 093	23 093
Créances nées d'opérations d'assurance directe	5 563	5 455
Créances nées d'opérations de réassurance	0	0
Avances en comptes courants d'associés	112 573	98 212
Comptes ordinaires débiteurs	86 752	91 410
Valeur brute	15 420 421	15 870 244
Dépréciations	-378 579	-376 960
Valeur nette des prêts et créances auprès de la clientèle	15 041 842	15 493 284
Opérations de location-financement		
Location-financement immobilier		
Location-financement mobilier, location simple et opérations assimilées		
Valeur brute	0	0
Dépréciations	0	0
Valeur nette des opérations de location financement	0	0
Valeur au bilan	15 041 842	15 493 284

Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle par agent économique (hors opérations internes au Crédit Agricole)

(en milliers d'euros)	30/06/2013				
	Encours bruts	dont encours bruts dépréciés sur base individuelle	Dépréciations individuelles	Dépréciations collectives	Total
Administrations centrales	10 700	0	0	0	10 700
Banques centrales	0	0	0	0	0
Etablissements de crédit	156 919	0	0	0	156 919
Institutions non établissements de crédit	1 805 872	1 829	1 266	0	1 804 606
Grandes entreprises	2 016 090	109 130	80 903	15 025	1 920 162
Clientèle de détail	11 587 759	253 218	184 985	96 400	11 306 374
Total * Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle	15 577 340	364 177	267 154	111 425	15 198 761

* Dont encours clientèle sains restructurés (non dépréciés) pour 6.887 milliers d'euros

(en milliers d'euros)	31/12/2012				
	Encours bruts	dont encours bruts dépréciés sur base individuelle	Dépréciations individuelles	Dépréciations collectives	Total
Administrations centrales	10 712	0	0	0	10 712
Banques centrales	0	0	0	0	0
Etablissements de crédit	44 352	0	0	0	44 352
Institutions non établissements de crédit	1 850 593	1 411	957	0	1 849 636
Grandes entreprises	2 613 931	116 988	88 799	19 085	2 506 047
Clientèle de détail	11 395 008	239 707	178 396	89 723	11 126 889
Total * Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle	15 914 596	358 106	268 152	108 808	15 537 636

* Dont encours clientèle sains restructurés (non dépréciés) pour 6.746 milliers d'euros

5.4. Dépréciations inscrites en déduction des actifs financiers

(en milliers d'euros)	31/12/2012	Variation de périmètre	Dotations	Reprises et utilisations	Ecart de conversion	Autres mouvements	30/06/2013
Créances sur les établissements de crédit							0
Créances sur la clientèle	376 960		52 609	-50 988			378 581
dont dépréciations collectives	108 808		5 478	-2 860			111 426
Opérations de location financement							0
Titres détenus jusqu'à l'échéance	2 654						2 654
Actifs financiers disponibles à la vente	32 325		4 542				36 867
Autres actifs financiers	20		9				29
Total Dépréciations des actifs financiers	411 959	0	57 160	-50 988	0	0	418 131

(en milliers d'euros)	31/12/2011	Variation de périmètre	Dotations	Reprises et utilisations	Ecart de conversion	Autres mouvements	30/06/2012
Créances sur les établissements de crédit							0
Créances sur la clientèle	381 130		59 031	-47 083			393 078
dont dépréciations collectives	104 043		12 733	-2 053			114 723
Opérations de location financement							0
Titres détenus jusqu'à l'échéance			2 654				2 654
Actifs financiers disponibles à la vente (1)	2 635		11 414				14 049
Autres actifs financiers	35			-15			20
Total Dépréciations des actifs financiers	383 800	0	73 099	-47 098	0	0	409 801

(1) Les titres SAS Rue La Boétie été dépréciés au cours de l'exercice 2012 pour un montant de 18.948 milliers d'euros.

5.5. Exposition au risque souverain et non souverain sur les pays européens sous surveillance

La Caisse Régionale Brie Picardie n'est pas exposée aux dettes souveraines de la Grèce, de l'Italie, du Portugal de l'Irlande et de l'Espagne.

Exposition au risque non souverain sur la Grèce, l'Irlande, le Portugal, l'Italie, l'Espagne, Chypre et la Hongrie.

L'exposition de la Caisse Régionale Brie Picardie au risque non souverain sur les pays européens sous surveillance est détaillée ci-dessous. Elle porte sur les portefeuilles d'instruments de dettes et les prêts et créances accordés à la clientèle et aux établissements de crédit. Les expositions comptabilisées en trading et les engagements hors bilan sont exclues de cette analyse. La ventilation par pays est réalisée par pays de risque de la contrepartie.

Activité bancaire – Risque de crédit

(en milliers d'euros)	30/06/2013					31/12/2012	
	Encours de crédit brut	Dont encours bruts dépréciés	Dépréciations sur base individuelle et collective	Taux de provisionnement des encours bruts	Encours de crédit net	Encours de crédit net	
Grèce (y compris Chypre)							
Banque	2	0	0	0,00%	2	3	
Clientèle de détail	2	0	0	0,00%	2	3	
Entreprises et Grandes Entreprises hors para-publiques							
Entreprises et Grandes Entreprises para-publiques							
Collectivités locales							
Irlande	215	0	0	0,00%	215	425	
Banque	215	0	0	0,00%	215	425	
Clientèle de détail	215	0	0	0,00%	215	425	
Entreprises et Grandes Entreprises hors para-publiques							
Entreprises et Grandes Entreprises para-publiques							
Collectivités locales							
Italie	1 167	210	127	10,88%	1 040	1 375	
Banque	1 167	210	127	10,88%	1 040	1 375	
Clientèle de détail	1 167	210	127	10,88%	1 040	1 375	
Entreprises et Grandes Entreprises hors para-publiques							
Entreprises et Grandes Entreprises para-publiques							
Collectivités locales							
Espagne	706	0	0	0,00%	706	940	
Banque	706	0	0	0,00%	706	940	
Clientèle de détail	706	0	0	0,00%	706	940	
Entreprises et Grandes Entreprises hors para-publiques							
Entreprises et Grandes Entreprises para-publiques							
Collectivités locales							
Portugal	145	10	1	0,69%	144	224	
Banque	145	10	1	0,69%	144	224	
Clientèle de détail	145	10	1	0,69%	144	224	
Entreprises et Grandes Entreprises hors para-publiques							
Entreprises et Grandes Entreprises para-publiques							
Collectivités locales							
Hongrie	278	0	0	0,00%	278	291	
Banque	278	0	0	0,00%	278	291	
Clientèle de détail	278	0	0	0,00%	278	291	
Entreprises et Grandes Entreprises hors para-publiques							
Entreprises et Grandes Entreprises para-publiques							
Collectivités locales							
Total Exposition sur pays à risque - Risque de crédit	2 513	220	128	5,09%	2 385	3 258	

Activité bancaire – Instruments de dettes

Les montants présentés comprennent la valeur au bilan des instruments de dettes classés en actifs financiers disponibles à la vente et en actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance.

(en milliers d'euros)	30/06/2013			31/12/2012
	Exposition sur obligations nette de dépréciation	Exposition sur autres instruments de dettes nette de dépréciation	Exposition nette des instruments de dettes	Exposition nette des instruments de dettes
Grèce (y compris Chypre)	0	0	0	0
Banque				
Clientèle de détail				
Entreprises et Grandes Entreprises hors para-publiques				
Entreprises et Grandes Entreprises para-publiques				
Collectivités locales				
Irlande	0	0	0	0
Banque				
Clientèle de détail				
Entreprises et Grandes Entreprises hors para-publiques				
Entreprises et Grandes Entreprises para-publiques				
Collectivités locales				
Italie	5 098	0	5 098	5 026
Banque	5 098		5 098	5 026
Clientèle de détail				
Entreprises et Grandes Entreprises hors para-publiques				
Entreprises et Grandes Entreprises para-publiques				
Collectivités locales				
Espagne	3 064	0	3 064	3 019
Banque				
Clientèle de détail				
Entreprises et Grandes Entreprises hors para-publiques	3 064	0	3 064	3 019
Entreprises et Grandes Entreprises para-publiques				
Collectivités locales				
Portugal	0	0	0	0
Banque				
Clientèle de détail				
Entreprises et Grandes Entreprises hors para-publiques				
Entreprises et Grandes Entreprises para-publiques				
Collectivités locales				
Hongrie	0	0	0	0
Banque				
Clientèle de détail				
Entreprises et Grandes Entreprises hors para-publiques				
Entreprises et Grandes Entreprises para-publiques				
Collectivités locales				
Total Exposition sur pays à risque - Instruments de dettes	8 162	0	8 162	8 045

5.6. Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle

Dettes envers les établissements de crédit

(en milliers d'euros)	30/06/2013	31/12/2012
Etablissements de crédit		
Comptes et emprunts	8 507	8 322
dont comptes ordinaires créditeurs	416	0
dont comptes et emprunts au jour le jour		0
Valeurs données en pension		0
Titres donnés en pension livrée		0
Total	8 507	8 322
Opérations internes au Crédit Agricole		
Comptes ordinaires créditeurs		18 000
Comptes et avances à terme	10 228 940	10 094 743
Total	10 228 940	10 112 743
Valeur au bilan	10 237 447	10 121 065

Dettes envers la clientèle

(en milliers d'euros)	30/06/2013	31/12/2012
Comptes ordinaires créditeurs	3 291 045	3 269 475
Comptes d'épargne à régime spécial	67 866	61 250
Autres dettes envers la clientèle	1 801 432	1 793 995
Titres donnés en pension livrée		0
Dettes nées d'opérations d'assurance directe		0
Dettes nées d'opérations de réassurance		0
Dettes pour dépôts d'espèces reçus des cessionnaires et rétrocessionnaires en représentation d'engagements techniques		0
Valeur au bilan	5 160 343	5 124 720

5.7. Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées

(en milliers d'euros)	30/06/2013	31/12/2012
Dettes représentées par un titre		
Bons de caisse		0
Titres du marché interbancaire		0
Titres de créances négociables	627 592	1 419 555
Emprunts obligataires		0
Autres dettes représentées par un titre		0
Valeur au bilan	627 592	1 419 555
Dettes subordonnées		
Dettes subordonnées à durée déterminée	145 376	142 257
Dettes subordonnées à durée indéterminée	1	1
Dépôt de garantie à caractère mutuel	240	240
Titres et emprunts participatifs		0
Valeur au bilan	145 617	142 498

5.8. Immeubles de placement

(en milliers d'euros)	31/12/2012	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions)	Diminutions (Cessions et échéances)	Ecart de conversion	Autres mouvements	Solde 30/06/2013
Valeur brute	5 213		54	-78			5 189
Amortissements et dépréciations	-3 043		-59	14			-3 088
Valeur au bilan (1)	2 170	0	-5	-64	0	0	2 101

(1) Y compris Immeubles de placement donnés en location simple

(en milliers d'euros)	31/12/2011	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions)	Diminutions (Cessions et échéances)	Ecart de conversion	Autres mouvements	Solde 31/12/2012
Valeur brute	5 099		123	-140		131	5 213
Amortissements et dépréciations	-2 894		-131	85		-103	-3 043
Valeur au bilan (1)	2 205	0	-8	-55	0	28	2 170

(1) Y compris Immeubles de placement donnés en location simple

La valeur des immeubles de placement est estimée “à dire d’expert”.

La valeur de marché des immeubles de placements comptabilisés au coût amorti, établie « à dire d’expert », s’élève à 7.163 milliers d’euros au 30 juin 2013 contre 7.293 milliers d’euros au 31 décembre 2012 et 8.789 milliers d’euros au 31 décembre 2011.

5.9. Immobilisations corporelles et incorporelles (hors écarts d'acquisition)

	31/12/2012	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions, regroupements d'entreprises)	Diminutions (Cessions et échéances)	Ecart de conversion	Autres mouvements	Solde 30/06/2013
<i>(en milliers d'euros)</i>							
Immobilisations corporelles d'exploitation							
Valeur brute	298 168		4 571	-332			302 407
Amortissements et Dépréciations (1)	-212 954		-5 204	273			-217 885
Valeur au bilan	85 214	0	-633	-59	0	0	84 522
Immobilisations incorporelles							
Valeur brute	16 510		26				16 536
Amortissements et Dépréciations	-13 820		-23				-13 843
Valeur au bilan	2 690	0	3	0	0	0	2 693

(1) Y compris amortissements sur immobilisations données en location simple

	31/12/2011	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions, regroupements d'entreprises)	Diminutions (Cessions et échéances)	Ecart de conversion	Autres mouvements	Solde 31/12/2012
<i>(en milliers d'euros)</i>							
Immobilisations corporelles d'exploitation							
Valeur brute	293 803		10 660	-6 164		-131	298 168
Amortissements et Dépréciations (1)	-208 302		-10 664	5 909		103	-212 954
Valeur au bilan	85 501	0	-4	-255	0	-28	85 214
Immobilisations incorporelles							
Valeur brute	16 485		25				16 510
Amortissements et Dépréciations	-13 799		-21				-13 820
Valeur au bilan	2 686	0	4	0	0	0	2 693

(1) Y compris amortissements sur immobilisations données en location simple

5.10. Provisions

(en milliers d'euros)	31/12/2012	Variations de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Ecart de conversion	Autres mouvements	30/06/2013
Risques sur les produits épargne logement	11 138		5 302		-90			16 350
Risques d'exécution des engagements par signature	1 978		208		-499			1 687
Risques opérationnels	23 439		138	-35	-146			23 396
Engagements sociaux (retraites) et assimilés (1)	2 436		612				235	3 283
Litiges divers	19 834		1 096	-5 575	-737			14 618
Participations	4 463							4 463
Restructurations								0
Autres risques	14 936		1 879	-1 708	-259			14 848
Total	78 224	0	9 235	-7 318	-1 731	0	235	78 645

(1) La variation des autres mouvements d'un montant de 235 milliers d'euros est due à l'application de l'amendement d'IAS 19 au 1er janvier 2013.

(en milliers d'euros)	31/12/2011	Variations de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Ecart de conversion	Autres mouvements	31/12/2012
Risques sur les produits épargne logement	17 760				-6 622			11 138
Risques d'exécution des engagements par signature	2 340		704	-269	-797			1 978
Risques opérationnels	25 757		440	-19	-2 740			23 438
Engagements sociaux (retraites) et assimilés	1 233		272				931	2 436
Litiges divers	22 751		7 171	-4 613	-5 475			19 834
Participations	2 240		3 044		-822			4 462
Restructurations	0							0
Autres risques	12 801		6 901	-2 297	-2 468			14 937
Total	84 882	0	18 532	-7 198	-18 924	0	931	78 223

Provision épargne-logement :

Encours collectés au titre des comptes et plans d'épargne-logement sur la phase d'épargne

(en milliers d'euros)	30/06/2013	31/12/2012
Plans d'épargne-logement :		
Ancienneté de moins de 4 ans	484 347	339 715
Ancienneté de plus de 4 ans et de moins de 10 ans	1 498 404	1 554 634
Ancienneté de plus de 10 ans	654 062	661 009
Total plans d'épargne-logement	2 636 813	2 555 358
Total comptes épargne-logement	394 126	395 148
Total Encours collectés au titre des contrats épargne-logement	3 030 939	2 950 506

L'ancienneté est déterminée conformément au CRC 2007-01 du 14 décembre 2007

Les encours de collecte sont des encours sur base d'inventaire à fin mai 2013 pour les données au 30 juin 2013 et à fin novembre 2012 pour les données au 31 décembre 2012, et hors prime d'état

Encours de crédits en vie octroyés au titre des comptes et plans d'épargne-logement

(en milliers d'euros)	30/06/2013	31/12/2012
Plans d'épargne-logement :	32 530	36 925
Comptes épargne-logement :	122 567	129 347
Total Encours de crédits en vie octroyés au titre des contrats épargne-logement	155 097	166 272

Provision au titre des comptes et plans d'épargne-logement

(en milliers d'euros)	30/06/2013	31/12/2012
Plans d'épargne-logement :		
Ancienneté de moins de 4 ans		0
Ancienneté de plus de 4 ans et de moins de 10 ans	5 410	2 058
Ancienneté de plus de 10 ans	10 940	8 990
Total plans d'épargne-logement	16 350	11 048
Total comptes épargne-logement	0	90
Total Provision au titre des contrats épargne-logement	16 350	11 138

L'ancienneté est déterminée conformément au CRC 2007-01 du 14 décembre 2007

5.11. Capitaux propres

➤ Composition du capital au 30 juin 2013

Au 30 juin 2013, la répartition du capital et des droits de vote est la suivante :

Répartition du capital de la Caisse régionale	Nombre de titres
Certificats Coopératifs d'investissements (CCI)	16 908 614
Dont part du Public	15 078 846
Dont part Crédit Agricole S.A.	396 180
Dont part Auto-détenue	1 433 588
Certificats Coopératifs d'associés (CCA)	13 591 547
Dont part du Public	
Dont part Crédit Agricole S.A.	13 591 547
Parts sociales	24 956 540
Dont 90 Caisses Locales	24 956 521
Dont 18 administrateurs de la CR	18
Dont Crédit Agricole S.A.	1
Total	55 456 701

La valeur nominale des titres est de 5 euros et le montant du capital est de 277.283 milliers d'euros.

➤ Dividendes

Au titre de l'exercice 2012, l'Assemblée générale de la Caisse Régionale Brie Picardie a approuvé le versement d'un dividende net par part sociale de 0,135 euros.

Dividendes

Pour les Caisses régionales

Année de rattachement du dividende	Par CCI	Par CCA	Par Part Sociale
	Montant Net	Montant Net	Montant Net
2009	1,16	1,16	0,175
2010	1,23	1,23	0,155
2011	1,33	1,33	0,165
2012	1,38	1,38	0,135

Dividendes payés au cours de l'exercice

Les montants relatifs aux dividendes figurent dans le tableau de variation des capitaux propres. Ils s'élèvent à 42.116 milliers d'euros.

6. Engagements de financement et de garantie

Engagements donnés et reçus

(en milliers d'euros)	30/06/2013	31/12/2012
Engagements donnés		
Engagements de financement	1 306 844	1 502 463
. Engagements en faveur d'établissements de crédit	1 306 844	1 502 463
. Engagements en faveur de la clientèle	885 318	1 088 719
Ouverture de crédits confirmés		
- Ouverture de crédits documentaires	1 138	1 185
- Autres ouvertures de crédits confirmés	884 180	1 087 534
Autres engagements en faveur de la clientèle	421 526	413 744
Engagements de garantie	872 574	869 849
. Engagements d'ordre d'établissement de crédit	657 324	659 087
Confirmations d'ouverture de crédits documentaires	309	2 072
Autres garanties	657 015	657 015
. Engagements d'ordre de la clientèle	215 250	210 762
Cautions immobilières	76 716	82 785
Autres garanties d'ordre de la clientèle	138 534	127 977
Engagements reçus		
Engagements de financement	495 152	420 152
. Engagements reçus d'établissements de crédit	495 152	420 152
. Engagements reçus de la clientèle		
Engagements de garantie	3 367 764	3 567 445
. Engagements reçus d'établissements de crédit	1 203 665	1 270 306
. Engagements reçus de la clientèle	2 164 099	2 297 139
Garanties reçues des administrations publiques et assimilées	891 726	900 950
Autres garanties reçues	1 272 373	1 396 189

Créances apportées en garantie :

Au cours du premier semestre 2013, la Caisse Régionale Brie Picardie a apporté 6 582 534 milliers d'euros de créances en garantie dans le cadre de la participation du groupe Crédit Agricole à différents mécanismes de refinancement, contre 6 629 166 milliers d'euros en 2012. La Caisse Régionale Brie Picardie conserve l'intégralité des risques et avantages associés à ces créances.

En particulier, la Caisse Régionale Brie Picardie a apporté :

- 2 428 007 milliers d'euros de créances à Crédit Agricole S.A. dans le cadre des opérations de refinancement du Groupe auprès de la Banque de France, contre 2 777 271 milliers d'euros en 2012
- 180 560 milliers d'euros de créances à Crédit Agricole S.A. dans le cadre du dispositif SFEF (Société de Financement de l'Economie Française), contre 181 337 milliers d'euros en 2012
- 1 637 249 milliers d'euros de créances hypothécaires à Crédit Agricole S.A. dans le cadre du refinancement auprès de la CRH (Caisse de Refinancement de l'Habitat), contre 1 593 895 milliers d'euros en 2012
- 2 336 718 milliers euros de créances à Crédit Agricole S.A. ou à d'autres partenaires du Groupe dans le cadre de divers mécanismes de refinancement, contre 2 076 663 milliers euros en 2012

7. *Reclassements d'instruments financiers*

- Principes retenus par le groupe**

Les reclassements hors de la catégorie « Actifs financiers détenus à des fins de transaction » ou hors de la catégorie « Actifs financiers disponibles à la vente » ont été décidés puis réalisés dans le respect des conditions fixées par l'amendement IAS 39 adopté par l'Union européenne le 15 octobre 2008. Ils ont été inscrits dans leur nouvelle catégorie comptable pour leur juste valeur à la date du reclassement.

- Reclassements effectués par la Caisse Régionale Brie Picardie**

Comme les exercices précédents, la Caisse Régionale Brie Picardie n'a pas opéré en 2013 de reclassement au titre de l'amendement de la norme IAS 39 adopté par l'Union européenne le 15 octobre 2008.

8. Juste valeur des instruments financiers

8.1. Juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés au coût

(en milliers d'euros)	30/06/2013		31/12/2012	
	Valeur au bilan	Valeur de marché estimée	Valeur au bilan	Valeur de marché estimée
Actifs				
Prêts et créances sur les établissements de crédit	2 203 858	2 267 216	2 460 881	2 534 424
Prêts et créances sur la clientèle	15 041 842	15 041 667	15 493 284	15 493 284
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	174 775	179 443	189 916	199 423
Passifs				
Dettes envers les établissements de crédits	10 237 447	10 237 447	10 121 065	10 121 065
Dettes envers la clientèle	5 160 343	5 160 343	5 124 720	5 124 720
Dettes représentées par un titre	627 592	627 592	1 419 555	1 419 555
Dettes subordonnées	145 617	145 617	142 498	142 498

8.2. Informations sur les instruments financiers évalués à la juste valeur

- Répartition des instruments financiers à la juste valeur par modèle de valorisation

Actifs financiers valorisés à la juste valeur

Les montants présentés sont y compris créances rattachées et nets de dépréciation

(en milliers d'euros)	Total 30/06/2013	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	2 185	0	2 185	0
Créances sur les établissements de crédit	0			
Créances sur la clientèle	0			
Titres reçus en pension livrée	0			
Titres détenus à des fins de transaction	0	0	0	0
Effets publics et valeurs assimilées	0			
Obligations et autres titres à revenu fixe	0			
Actions et autres titres à revenu variable	0			
Instruments dérivés	2 185		2 185	
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	35 695	2 856	32 839	0
Créances sur la clientèle	0			
Actifs représentatifs de contrats en unités de compte	0			
Titres à la juste valeur par résultat sur option	35 695	2 856	32 839	0
Effets publics et valeurs assimilées	0			
Obligations et autres titres à revenu fixe	35 695	2 856	32 839	
Actions et autres titres à revenu variable	0			
Actifs financiers disponibles à la vente	1 148 504	254 198	176 388	0
Effets publics et valeurs assimilées	0			
Obligations et autres titres à revenu fixe	248 128	234 788	13 340	
Actions et autres titres à revenu variable (1)	900 376	19 410	163 048	
Créances disponibles à la vente	0			
Instruments dérivés de couverture	43 529		43 529	
Total Actifs financiers valorisés à la juste valeur	1 229 913	257 054	254 941	0
Transfert issus du Niveau 1				
Transfert issus du Niveau 2				
Transfert issus du Niveau 3				
Total des transferts vers chacun des niveaux		257 054	254 941	0

(1) Hors 717.919 milliers d'euros de titres SAS Rue La Boétie valorisés selon la méthode du coût.

(en milliers d'euros)	Total 31/12/2012	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	2 925	217	2 708	0
Créances sur les établissements de crédit	0			
Créances sur la clientèle	0			
Titres reçus en pension livrée	0			
Titres détenus à des fins de transaction	217	217	0	0
Effets publics et valeurs assimilées	0			
Obligations et autres titres à revenu fixe	217	217		
Actions et autres titres à revenu variable	0			
Instruments dérivés	2 708		2 708	
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	45 003	0	45 003	0
Créances sur la clientèle	0			
Actifs représentatifs de contrats en unités de compte	0			
Titres à la juste valeur par résultat sur option	45 003	0	45 003	0
Effets publics et valeurs assimilées	0			
Obligations et autres titres à revenu fixe	45 003		45 003	
Actions et autres titres à revenu variable	0			
Actifs financiers disponibles à la vente	1 144 635	253 278	173 439	0
Effets publics et valeurs assimilées	0			
Obligations et autres titres à revenu fixe	243 680	235 038	8 642	
Actions et autres titres à revenu variable (1)	900 955	18 240	164 797	
Créances disponibles à la vente	0			
Instruments dérivés de couverture	57 623		57 623	
Total Actifs financiers valorisés à la juste valeur	1 250 186	253 495	278 773	0
Transfert issus du Niveau 1				
Transfert issus du Niveau 2				
Transfert issus du Niveau 3				
Total des transferts vers chacun des niveaux		253 495	278 773	0

(1) Hors 717.919 milliers d'euros de titres SAS Rue La Boétie valorisés selon la méthode du coût.

Passifs financiers valorisés à la juste valeur

Les montants présentés sont y compris dettes rattachées

(en milliers d'euros)	Total 30/06/2013	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	13 645	0	13 645	0
Titres vendus à découvert	0			
Titres donnés en pension livrée	0			
Dettes représentées par un titre	0			
Dettes envers la clientèle	0			
Dettes envers les établissements de crédit	0			
Instruments dérivés	13 645		13 645	
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	0			
Instruments dérivés de couverture	138 439		138 439	
Total Passifs financiers valorisés à la juste valeur	152 084	0	152 084	0
Transfert issus du Niveau 1				
Transfert issus du Niveau 2				
Transfert issus du Niveau 3				
Total des transferts vers chacun des niveaux		0	152 084	0

(en milliers d'euros)	Total 31/12/2012	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	12 945	0	12 945	0
Titres vendus à découvert	0			
Titres donnés en pension livrée	0			
Dettes représentées par un titre	0			
Dettes envers la clientèle	0			
Dettes envers les établissements de crédit	0			
Instruments dérivés	12 945		12 945	
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	0			
Instruments dérivés de couverture	194 056		194 056	
Total Passifs financiers valorisés à la juste valeur	207 001	0	207 001	0
Transfert issus du Niveau 1				
Transfert issus du Niveau 2				
Transfert issus du Niveau 3				
Total des transferts vers chacun des niveaux		0	207 001	0

9. Événements postérieurs à la fin de la période intermédiaire

La Caisse Régionale Brie Picardie n'a pas constaté d'événements significatifs postérieurs à la fin de la période intermédiaire.

10. Périmètre de consolidation au 30 juin 2013

Liste des filiales, coentreprises et entreprises associées	Implantation	Evolution du périmètre	Méthode au 30 juin 2013	% de contrôle		% d'intérêt	
				30/06/2013	31/12/2012	30/06/2013	31/12/2012
SA IMMOBILIERE DE PICARDIE	France		Intégration globale	100%	100%	100%	100%
SAS BRIE PICARDIE EXPANSION	France		Intégration globale	100%	100%	100%	100%

Les 90 caisses locales comprises dans le périmètre de consolidation sont : AUXILIAIRE DE SEINE ET MARNE, VAL D'EUROPE, BRAY SUR SEINE, BRIE COMTE ROBERT, GATINAIS SUD 77, REBAIS ET COULOMMIERS CRECY LA CHAPELLE, DAMMARTIN EN GOELE, DONNEMARIE DONTILLY, CHAPELLE LA REINE, FERTE GAUCHER, FERTE SOUS JOUARRE, LAGNY SUR MARNE, LIZY SUR OURCQ, LORREZ LE BOCAGE, MEAUX, MELUN, MONTEREAU, MORET SUR LOING, NANGIS, NEMOURS, PROVINS, ROZAY EN BRIE, TOURNAN EN BRIE, MORMANT, CHATELET FONTAINEBLEAU, ACHEUX EN AMIENOIS, AILLY SUR NOYE, BERNAVILLE, AIRAINES, CONTY, CORBIE, DOMART EN PONTHIEU, DOULLENS, FRIVILLE ESCARBOTIN, GAMACHES, HORNOY LE BOURG, MONTDIDIER, MOREUIL, CRECY EN PONTHIEU, OISEMONT, POIX DE PICARDIE, ROSIERES EN SANTERRE, ROYE, SAINT RIQUIER, RUE, SAINT VALERY SUR SOMME, VILLERS BRETONNEUX, ALBERT, BRAY SUR SOMME, CHAULNES, COMBLES, HAM, NESLE, PERONNE, ROISEL, AMIENS, ABBEVILLE, VILLERS BOCAGE, UNISOMME, FORMERIE, ATTICHY, AUNEUIL, BEAUVAIS NIVILLERS, BRETEUIL, CHAUMONT EN VEXIN, COUDRAY ST GERMER, CREIL, FROISSY, CREPY EN VALOIS, CREVECOEUR LE GRAND, LIANCOURT, MARSEILLE EN BEAUVAISIS, MERU, MOUY, NANTEUIL LE HAUDOUIN, NEUILLY EN THELLE, NOAILLES, GRANDVILLERS, NOYON, PONT STE MAXENCE, RESSONS SUR MATZ, RIBECOURT COMPIEGNE, ST JUST EN CHAUSSEE, SENLIS, SONGEONS, VEXIN, CHANTILLY, GUISCARD, UNI OISE.

3. DECLARATION DU RESPONSABLE

Déclaration du Responsable du rapport financier semestriel de la Caisse Régionale du Crédit Agricole Mutuel Brie Picardie

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés intermédiaires résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport d'activité semestriel présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Amiens, le 23 juillet 2013

Le Directeur Général

Patrick Clavelou

4. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle 2013

Aux Sociétaires
Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Brie Picardie
500, rue Saint Fuscien
80000 Amiens

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes consolidés intermédiaires résumés de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Brie Picardie, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2013, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes consolidés intermédiaires résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés intermédiaires résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1 de l'annexe des comptes consolidés intermédiaires résumés qui décrit les nouvelles normes et interprétations appliquées à compter du 1^{er} janvier 2013.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes consolidés intermédiaires résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés intermédiaires résumés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Courbevoie,
le 1^{er} août 2013

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit
Pierre Clavié
Associé

Mazars
Anne Veaute
Associée



CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL BRIE PICARDIE - Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, dont le siège social est 500 rue Saint-Fuscien 80095 AMIENS CEDEX 3 - 487 625 436 RCS AMIENS. Société de courtage d'assurances immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurances sous le n° 07 022 607 - Crédits photos : Thinkstockphotos.com - *Coût de la communication au tarif en vigueur selon opérateur.